

Les

# Pavillons infos

Décembre 2015 - Magazine bimestriel d'informations municipales des Pavillons-sous-Bois

**PLAN LOCAL D'URBANISME :  
LANCEMENT DE  
LA CONCERTATION**





## **ETS MANGERET SARL** **ELECTROMÉNAGER - ECRANS PLATS - VENTES**

**01 48 48 32 68**

- **DEPANNAGE** de tous vos appareils électroménagers (hors garantie) de grandes marques achetés ou non dans notre magasin avec des rendez-vous personnalisés.

139-141, avenue Jean-Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Magasin ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30  
et le samedi après-midi de 16h à 19h

- **VENTE** au meilleur prix télé-électroménager.

# DI MINO

Ent. **JEAN-LOUIS**

06 67 53 71 19 - 01 48 61 19 74

diminojl@gmail.com

12, rue des Marlières - 93410 VAUJOURS

[www.di-mino.fr](http://www.di-mino.fr)

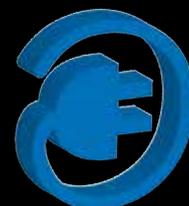
Menuiserie bois./alu - Agencement de magasin  
Aménagement de combles - Pose de cuisine, fenêtres  
Portes, Vélux, parquets & travaux tous corps d'états

## Etablissement VITRANT

Courant fort  
Courant faible

Electricité générale

Particuliers  
Magasins  
Entreprises



Guillaume VITRANT - 63 rue des Ardennes - 93290 Tremblay-en-France  
Tél. : 06 15 90 04 14 - Fax : 09 81 40 93 79 e-mail : ets.vitrant@free.fr

# HUGEL

**PLOMBERIE - SANITAIRE**  
**CHAUFFAGE - CLIMATISATION**  
**VENTE - INSTALLATION**  
**MAINTENANCE**

*A votre service depuis 1981*

Boutique espace conseil Dolce Vita de Gaz de France  
PGN - PGP - Professionnel Maintenance Gaz  
Qualisol

**11, avenue Albert-Thomas - 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS**

**Tél 01 48 49 93 07 - Fax 01 48 48 07 77**

Site : [www.hugelsarl.fr](http://www.hugelsarl.fr) - E.mail : [hugel.sarl@wanadoo.fr](mailto:hugel.sarl@wanadoo.fr)

# sommaire

**Allo** Monsieur Le Sénateur-Maire

**01 48 02 75 94**

Philippe DALLIER

**EN DIRECT**

Le premier mercredi de chaque mois de 18h30 à 20h30 (sauf au mois d'août)

## VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT

Renseignements et rendez-vous en mairie :

Secrétariat du Cabinet de M. le Sénateur-Maire Tél. : 01 48 02 75 04/05

M. le Sénateur-Maire, Philippe DALLIER : sur rendez-vous

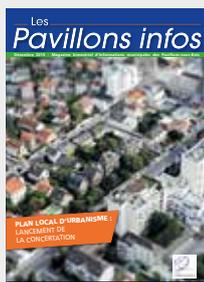
Tous les élus vous reçoivent sur rendez-vous. Tél. : 01 48 02 75 04 /05

Katia COPPI.....	1 <sup>er</sup> Adjointe au Maire, déléguée à l'Education et aux Activités Périscolaires (3-11 ans), Conseillère Départementale
Yvon ANATCHKOV.....	2 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire, délégué à la Sécurité Publique et à la Sécurité des Bâtiments
Annick GARTNER.....	3 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire déléguée à la Petite Enfance et à la Dépendance
Marc SUJOL.....	4 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire délégué à la Voirie et à l'Assainissement
Sophie DUBOSC.....	5 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire déléguée au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)
Patrick SARDA.....	6 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme et au Logement
Christine GAUTHIER.....	7 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire déléguée au Développement Durable, à l'Environnement et à la Propreté de la Ville
Serge CARBONNELLE.....	8 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire délégué aux Finances
Martine CUMIN.....	9 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire déléguée à la Santé, aux Affaires Sociales et aux Seniors
Jacques MENZILDJIAN.....	10 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire délégué aux Entreprises, au Commerce et à l'Artisanat
Jacqueline DURAND.....	Conseillère municipale déléguée au Handicap
Serge DELRIEU.....	Conseiller municipal délégué à la Culture et à la Communication
Sabrina ASSAYAG.....	Conseillère municipale déléguée à l'Insertion, à la Mission Locale, à la Maison de l'Emploi et au Projet de Ville RSA
Jackie SIMONIN.....	Conseiller municipal délégué aux Fêtes et Cérémonies et aux Anciens Combattants

**Permanence** : Le député Daniel Goldberg reçoit sur rendez-vous à l'Hôtel de ville d'Aulnay-sous-Bois. Tél. : 01 40 63 92 61 ou 01 48 79 45 03

## POUR TOUTE COMMUNICATION EN MAIRIE

- **Sur place** : ouverture de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi, (12h pendant les vacances scolaires) et le samedi de 9h à 12h pour le service Population-Etat civil.
- **Par courrier** à : M. le Sénateur-Maire (ou au service destinataire)  
Hôtel de ville - Place Charles-de-Gaulle – 93320 – Les Pavillons-sous-Bois
- **Par téléphone** : 01 48 02 75 75
- **Par courriel** : mairie@lespavillonssousbois.fr
- **Consultez également le site Internet de la ville** : [www.les-pavillons-sous-bois.fr](http://www.les-pavillons-sous-bois.fr)



## LES PAVILLONS-INFOS

Magazine d'informations municipales de la ville des Pavillons-sous-Bois - N° 97 décembre 2015.

Tirage : 12 000 ex.

Suppléments au magazine :

Guide municipal 2016 et calendrier des collectes.

- **Directeur de publication** : Philippe Dallier
- **Rédaction, photos** : Service Communication, Florence Gadroy  
Tél. : 01 48 02 75 81
- **Régie Publicitaire** : Carole Bernard - Tél. : 01 48 02 75 60
- **Infographie-Impression** : Estimprim, Besançon - Tél. : 03 81 60 50 00
- **Distribution** : Espace Impression - Tél. : 01 46 70 12 21

5

EDITO

6

ACTUALITÉS

- Plan Local d'Urbanisme : début de la concertation
- Environnement
- Etablissement Public Territorial
- Séjour d'hiver
- Animations de fin d'année

14

ECHOS

19

CULTURE

26

ASSOCIATIONS

30

SPORTS

32

EXPRESSION POLITIQUE

33

INFOS PRATIQUES

34

INFOS SERVICES

Partenaires des coiffeurs ambassadeurs Frank de Roche  
Espace détente, shampoing, massage Shia Tsu  
Fournisseur produit TGI  
Avec ou sans rendez-vous

Du mardi au samedi de 10h à 19h  
Jeudi Nocturne de 10h30 à 20h30

Tél. : 01 48 48 57 90

Site : [lorentz-coiffure.com](http://lorentz-coiffure.com)

LORENTZ

54, avenue Victor Hugo  
Les Pavillons-sous-Bois

**un artisan à votre service depuis 1981**

**PROFESSIONNEL GAZ**

**CHAUFFAGE**

**NOUVELLES ENERGIES**

**TÉL. : 01 48 50 01 47**

**CLIMATISATION**

**COUVERTURE**

**PLOMBERIE**

69, allée Jules-Auffret  
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

**FOUCAULT**

**EVASION DES NATIONS**  
**Le site NISSAN de Référence**

Une équipe de 30 personnes à votre service

Plus de 200 véhicules neufs disponibles

Un parc véhicules d'occasion labellisé  
"Nissan Club Occasion"

Magasin pièces de rechanges

Service mécanique et carrosserie



**EVASION DES NATIONS**

224 / 226 Av. Aristide Briand  
93320 Les Pavillons sous Bois  
Tél. : 01 48 02 91 92

34 / 40 Rue A. Meunier  
77500 Chelles  
Tél. : 01 60 08 85 95



SHIFT\_the way you move



é  
d  
i  
t  
o  
r  
i  
a

L'année 2015 se termine comme elle avait commencé avec un degré supplémentaire franchi dans l'horreur et la barbarie. Nos pensées vont naturellement aux victimes, à leurs familles et à leurs proches.

Oui, les attentats du 13 novembre dernier marqueront l'histoire de notre Pays. Mais contrairement à ce qu'espéraient leurs commanditaires et les décrébrés qui les ont commis, au lieu de terroriser les Français, ils ont fait ressurgir un patriotisme dont beaucoup les pensaient définitivement incapables. Rarement, depuis la Seconde Guerre mondiale, la Marseillaise n'avait été chantée avec autant de force et de conviction. Les paroles de Rouget de Lisle, écrites en 1792 alors que l'Europe des monarchies coalisées voulait en finir avec la France des Lumières, sont de nouveau d'une actualité criante.

Oui, la France est une nation, l'une des plus vieilles d'Europe, l'une des plus vieilles au monde. Elle a, au fil des siècles, construit un modèle de société qui a certes des défauts, mais qui est l'un des plus avancés dans bien des domaines et l'un des plus protecteurs des libertés individuelles. Notre démocratie et notre mode de vie, voilà ce qu'exècrent ces fanatiques et ce qu'ils veulent détruire au nom d'une vision dévoyée de l'islam. Ils ont juste oublié une chose, les Français se battront pour défendre leur liberté de conscience, leur liberté de penser, leur liberté de vivre comme ils l'entendent.

En 1989, après la chute du mur de Berlin qui mit un terme à 50 ans de confrontation entre l'est et l'ouest, certains commentateurs imprudents avaient annoncé « la fin de l'Histoire ». Ils espéraient qu'un monde nouveau de paix universelle et de progrès partagé succéderait à des siècles de confrontations armées. Ce rêve vient de s'évanouir. En assassinant cent trente hommes et femmes, un soir d'automne dans les rues de la ville lumière, au Bataclan et au Stade de France, ces barbares nous auront rappelé que la bêtise humaine et la haine de l'autre ne sont pas près de disparaître.

Voilà pourquoi, au-delà de nos opinions politiques et de tout ce qui peut nous diviser, rappelons-nous toujours le prix payé par nos ancêtres pour faire de la France ce qu'elle est aujourd'hui, l'un des plus beaux pays au monde. Nul n'a le droit de l'oublier.

Défendre la France, c'est bien sûr le rôle de notre armée et de nos forces de l'ordre dont je salue l'engagement et le dévouement total, mais c'est aussi le devoir de chacun d'entre nous. Lorsque certains veulent manifestement remettre en cause, par petites touches, à l'école, dans les services publics, dans la pratique du sport et même dans les entreprises, les règles qui fondent notre société, chacun peut et doit réagir, calmement mais fermement, avec la force que nous donne la loi. Ce n'est pas à la République de s'adapter aux convictions des uns ou des autres, c'est le contraire que nous devons exiger.

Au terme de cette bien triste année, je ne peux que formuler des vœux pour que 2016 nous apporte des temps meilleurs où l'humanité tout entière retrouvera le sens de la raison.

Je vous souhaite à toutes et à tous un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Vive la République et vive la France.

**Philippe DALLIER,**  
**Votre Maire**

## Plan Local d'Urbanisme : lancement de la concertation



### Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme ?

#### Le PLU

Successeur du Plan d'Occupation des Sols (POS), le Plan Local d'Urbanisme est un document de planification communale mis en place par la loi Solidarité et Renouvellement Urbains du 13 décembre 2000, confortée par la loi ALUR (loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) du 24 mars 2014. Le PLU est avant tout un document de planification stratégique à l'échelle communale qui traduira le projet politique d'aménagement et d'urbanisme des Pavillons-sous-Bois pour les 10 à 15 ans à venir.

#### Le contenu du PLU

Le PLU prend la forme d'un dossier qui contient plusieurs documents complémentaires :

- **Le rapport de présentation** expose le diagnostic de la commune (population, habitat, équipements publics, activité économique, transports, paysage), analyse l'état initial de l'environnement, explique les choix retenus dans l'élaboration du projet et sa traduction réglementaire, et évalue les incidences des orientations du plan sur l'environnement.
- **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble de la commune et fixe les objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.
- **Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** comprennent des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements, dans le respect des orientations du PADD.

- **Le règlement et ses documents graphiques** fixent les règles applicables aux constructions et aménagements, pour chacune des zones délimitées sur les documents graphiques : les zones urbaines (U), à urbaniser (AU), naturelles (N), les emplacements réservés et les secteurs protégés.
- **Les annexes** comprennent notamment les annexes sanitaires, les servitudes d'utilité publique et les plans des réseaux existants.

### Les motifs de la révision du POS en PLU

La révision du POS en PLU intervient suite à une évolution du contexte juridique. En effet, depuis la loi ALUR du 24 mars 2014, les POS deviennent caducs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, sauf si une procédure de révision valant élaboration en PLU est engagée. Afin de garantir un développement urbain maîtrisé au travers de son document d'urbanisme, la ville des Pavillons-sous-Bois a prescrit la révision de son POS valant élaboration du PLU, par délibération du Conseil municipal du 29 juin 2015.

L'élaboration du PLU poursuivra plusieurs objectifs :

- La prise en compte des nouvelles normes législatives.
- La création de logements et la mise en œuvre des objectifs du Programme Local de l'Habitat approuvé le 27 janvier 2014.
- La protection du patrimoine existant.
- L'amélioration des services publics.
- Le développement économique.
- L'amélioration des modes de transports.
- L'amélioration des espaces verts.

## Le déroulement de la procédure

L'élaboration du PLU des Pavillons-sous-Bois, jusqu'à sa mise en application, s'organise en deux étapes : une étape d'études et une étape administrative aboutissant à l'approbation du document.

**PRESCRIPTION DE LA RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU** – Délibération en Conseil municipal du 29 juin 2015

Étape  
d'études

- **Phase 1** – Élaboration du diagnostic territorial – **Novembre 2015 à janvier 2016**
- **Phase 2** – Élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables et des Orientations d'Aménagement et de Programmation – **Février à mars 2016**  
*Débat au sein du Conseil municipal sur les orientations du PADD – Avril 2016*  
*Saisine de l'autorité environnementale : procédure d'examen – Avril 2016*
- **Phase 3** – Élaboration du règlement et ses documents graphiques – **Avril à juin 2016**
- **Phase 4** – Mise en forme du dossier – **Juin 2016**

**ARRÊT DU PLU – Juillet 2016**

Étape  
administrative

- Transmission pour avis aux personnes publiques associées – Juillet à septembre 2016*
- Réception des avis – Septembre 2016*
- Enquête publique – Octobre à novembre 2016*
- Rapport du commissaire enquêteur – Décembre 2016*
- Modifications éventuelles

**APPROBATION DU PLU – Février 2017**

## Un PLU à construire ensemble

Outre l'exigence juridique, formalisée notamment dans le code de l'urbanisme, la concertation de tous répond à la volonté des élus des Pavillons-sous-Bois de faire émerger un débat autour du projet de ville et d'élaborer un PLU dont les enjeux soient partagés avec les habitants.

Ainsi, tout au long de la phase d'études, le public est invité à s'exprimer et à échanger autour du PLU et de l'intérêt général pour la commune, notamment à travers :

- **Des réunions publiques de concertation** : la première réunion publique aura lieu le lundi 18 janvier 2016.
- **Une exposition évolutive** tout au long de l'élaboration du PLU.
- **Des ateliers de concertation** : un atelier sur le diagnostic et les enjeux aura lieu le lundi 1<sup>er</sup> février 2016.

Tout au long de la procédure d'élaboration du PLU, les Pavillonnais sont invités à faire des observations et des remarques sur les documents constitutifs du PLU sur  
- un registre mis à disposition du public au service Urbanisme (aux heures d'ouverture du service).  
- le site Internet de la Ville : [www.les-pavillons-sous-bois.fr](http://www.les-pavillons-sous-bois.fr)  
- l'adresse courriel dédiée : [plu@lespavillonssousbois.fr](mailto:plu@lespavillonssousbois.fr)

Il est à noter que si l'enquête publique ne constitue pas un temps de concertation à proprement parler, elle permettra néanmoins à chacun de s'exprimer une dernière fois sur le dossier, à l'appui de l'ensemble des pièces composant le PLU.



**Réunion publique  
de concertation sur  
le Plan Local d'Urbanisme**

**Lundi 18 janvier 2016,  
à 20h**

**à l'Espace des Arts  
Place Charles-de-Gaulle**

## Environnement

### *La Ville s'engage pour le recyclage des emballages ménagers*

Dès le mois de janvier, les Pavillonnais pourront déposer tous les emballages, sans exception, dans les bacs à couvercle bleu. Désormais, tous les emballages plastiques sont récupérés pour être recyclés ou valorisés.

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac de tri aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Faute de savoir comment les recycler, nous devions les jeter avec les ordures ménagères. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de trouver des solutions pour les recycler et trouver des débouchés pour la matière. Aujourd'hui, on peut recycler plus, à condition de moderniser en profondeur les centres de tri et de trier plus d'emballages.

### **Une simplification majeure du geste de tri, un bénéfice immédiat pour l'habitant**

Dès janvier 2016, les habitants des Pavillons-sous-Bois pourront déposer tous leurs emballages sans exception dans le conteneur de tri (bac à couvercle bleu) : emballages en métal, en papier-carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique. Les emballages en verre, eux, sont à déposer dans les conteneurs à verre répartis sur tout le territoire de la Ville. Pas besoin de les laver, il suffit de bien les vider.

Seuls les emballages et les journaux/papiers sont concernés : il ne faut pas déposer dans le bac de tri les objets, quel que soit leur matériau. Plus d'hésitation possible !

Votre rôle est important pour assurer la réussite de ce projet, nous comptons sur votre participation !

**A recycler :**  
• emballages en plastiques • métal  
• papier-carton.

**Déposez-les dans le bac à couvercle bleu**



## Déchèterie municipale : nouveaux horaires

Située boulevard de Paris, la déchèterie est désormais ouverte :

- **Le mercredi et le vendredi de 13h30 à 16h.**
- **Le samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h**

L'accès de la déchèterie est exclusivement **réservé aux Pavillonnais** et est formellement interdit aux habitants des autres communes ainsi qu'aux professionnels, artisans et commerçants.

Les habitants devront présenter, à chaque passage, une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile.

Attention, seuls les véhicules de type léger et d'une hauteur inférieure à 1m90 peuvent accéder aux quais de déchargement.

## Déjections canines

La Ville et les habitants souhaitent un espace urbain toujours plus sain et plus propre, sans trottoirs ni espaces verts remplis de déjections canines. Maintenir la ville propre est à la portée de tous, chaque propriétaire a la responsabilité d'assumer la propreté de son chien au cours de ses promenades. Nous vous rappelons que des sacs pour les déjections canines sont disponibles gratuitement à l'accueil de l'Hôtel de ville, à la Mairie Annexe, au CMS, à la Bibliothèque municipale et au Conservatoire. Tout propriétaire qui ne respecterait pas la propreté de la rue risque une amende de 35 €.

**Service Environnement**  
Contact : Tél. 01 48 02 75 93  
Courriel : [mairie@lespavillonssousbois.fr](mailto:mairie@lespavillonssousbois.fr)

## La ville des Pavillons-sous-Bois intègre l'Etablissement Public Territorial

Dans le cadre de la loi MAPTAM et de la loi NOTRe instituant la Métropole du Grand Paris (MGP), la ville des Pavillons-sous-Bois intégrera l'Etablissement Public Territorial T9, le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### Le principe

La MGP sera composée de Paris et de 11 territoires regroupant plus de 300.000 habitants chacun, soit près de 7 millions d'habitants au total.

#### Territoire T9

##### Etablissement Public Territorial

###### • 14 communes

Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Gournay-sur-Marne, Le Raincy, Les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois, Vaujours et Villemomble.

###### 385.323 habitants

###### • 14 conseillers métropolitains

###### • 80 conseillers territoriaux

### La Gouvernance

Toutes les communes de la métropole du Grand Paris seront représentées aux deux niveaux, à l'échelle de la MGP et au niveau du territoire.

#### • Le conseil métropolitain :

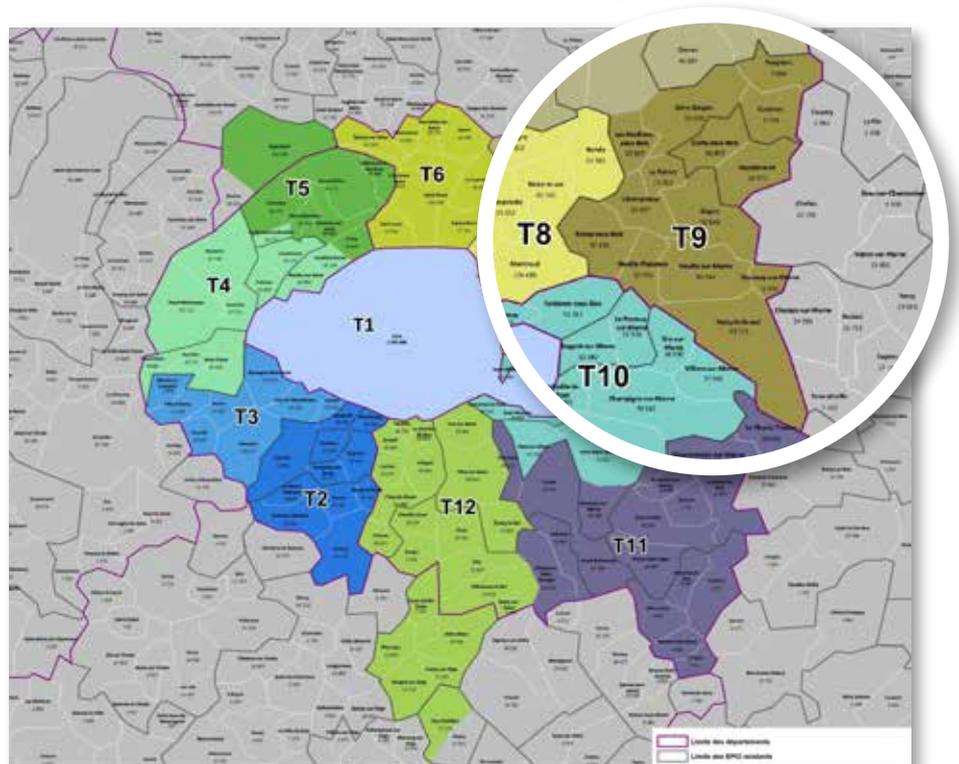
La Métropole est gouvernée par un **conseil métropolitain constitué de 209 élus**. Le président de la Métropole du Grand Paris est élu par les conseillers métropolitains, à la majorité absolue.

#### • Le conseil de territoire :

Chaque territoire sera constitué d'un **conseil de territoire composé des délégués des communes**. Le T9 sera composé de 80 conseillers de territoire ; Les Pavillons-sous-Bois bénéficieront de 5 sièges, chiffre déterminé à partir du nombre d'habitants.

### Les ressources

Un nouveau système budgétaire sera mis en place : les villes conserveront les impôts dits « ménages », à savoir la taxe d'habitation et les taxes foncières. La fiscalité dite « économique » sera perçue par les Etablissements Publics Territoriaux (jusqu'en 2020) et la Métropole.



Chaque niveau sera doté de compétences qui seront transférées de manière progressive de 2016 à 2018

#### Les 4 compétences de la MGP

- Politique locale de l'habitat.
- Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie.
- Aménagement de l'espace métropolitain.
- Développement et aménagement économique, social et culturel.

#### Les Compétences des territoires

4 compétences seront transférées dès 2016 :

- **Gestion des déchets ménagers.**
- **Assainissement et eau.**
- **Plan Local d'Urbanisme.**
- **Politique de la ville.**

Par la suite, d'autres compétences pourront être transférées :

- **Aménagement** : opérations d'aménagement, actions de restructuration urbaine, constitution de réserves foncières.
- **Habitat** : OPH, amélioration du parc immobilier bâti, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre.
- **Développement économique** : zone d'activité, actions de développement économique.
- **Equipements culturels et sportifs** d'intérêt territorial.
- **Action sociale d'intérêt territorial.**
- **Plan climat-air-énergie.**

## Inscriptions scolaires en maternelle, pour la rentrée de septembre 2016

La campagne d'inscription à l'école maternelle, pour les enfants nés en 2013, se déroulera **jusqu'au 29 janvier 2016**. La constitution des dossiers d'inscription, avant fin janvier 2016, est importante ; elle permet à la ville des Pavillons-sous-Bois d'établir des prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2016.

### Les documents à fournir

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance, de moins de 3 mois.
- En cas de divorce : le jugement indiquant le lieu de résidence de l'enfant ainsi que les modalités de garde.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, d'eau, de gaz, ou d'électricité) au nom du ou des parents. En cas d'hébergement : une attestation sur l'honneur de l'hébergeant et la photocopie de son justificatif de domicile (de moins de trois mois) ainsi que deux justificatifs au nom de l'hébergé à l'adresse indiquée.
- Carnet de santé de l'enfant.
- Numéro de Sécurité Sociale sous lequel l'enfant est inscrit.



Inscriptions à la Mairie auprès du Service Enseignement (bureau N°7).

## SÉJOUR D'HIVER 2016

La ville des Pavillons-sous-Bois organise un séjour ski (ski alpin, activités de montagne) pour les enfants de 6 à 14 ans, pendant les vacances d'hiver, du samedi 27 février au samedi 5 mars 2016 à **COMBLOUX EN HAUTE-SAVOIE** (Transport SNCF et autocar)

Au programme :  
ski alpin, luges,  
sorties au village  
et veillées

Le nombre de places étant limité, les préinscriptions seront enregistrées dès le **mercredi 6 janvier 2016 à 9h**

Séjour réservé aux Pavillonnais. Les enfants n'ayant pas pu participer au séjour hiver 2015 seront prioritaires.

Calculez le coût du séjour depuis le site Internet de la Ville : [www.les-pavillons-sous-bois.fr](http://www.les-pavillons-sous-bois.fr)

Contact : Service Enseignement-Jeunesse  
Bureau n°7-Hôtel de ville - Tél. : 01 48 02 75 97

## Animations de fin d'année

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la Ville des Pavillons-sous-Bois organise de nombreux événements pour petits et grands.



### ■ Crèche des Berceaux de l'Ourcq : la ferme, le vendredi 4 décembre

La ferme Tiligolo sera présente toute la journée. Un spectacle débutera vers 10h pour les enfants de la section des grands avec le clown fermier et ses compagnons (lapins, poules, oies, chevreaux, porcelets, agneaux...)

■ **Multi-accueil Georges Pompidou :** spectacle pour les enfants de la crèche, Mes petites histoires et comptines de Noël.

■ **Les Petits Voyageurs** accueilleront le spectacle de la compagnie Atchoum, le 18 décembre.

■ **Pendant toute la semaine avant Noël,** l'association des commerçants de la Basoche proposera des animations gratuites : structure gonflable, manège, stand de barbabapa, popcorn, ainsi qu'un grand rendez-vous le **lundi 14 décembre**, autour d'une conteuse avec des moutons, des oies et des chiens de berger.

### ■ Samedi 19 décembre

**Marché de la Basoche :** des animations musicales se dérouleront pendant le marché. Des stands avec maquillage, sculpture sur ballons, baptêmes de poneys seront présents, ainsi que le Père Noël ! Les lutins de Noël circuleront dans la Ville, place de la Basoche, au stade, et sur les avenues de Victor-Hugo et Chanzy.

■ **Jeudi 24 décembre :** un marché supplémentaire sera organisé, le matin, aux Coquetiers

### ■ Les 7, 8, 10 et 11 décembre

La Ville offre à tous les élèves des écoles un spectacle de Brice Kapel avec son concert *Coloricocola*.

### ■ Des spectacles se dérouleront aussi dans les écoles

- École Brossolette : *Jackie and the Giant*, le jeudi 17 décembre
- École Robillard : *Jackie and the Giant*, le jeudi 17 décembre
- École Monceau : *La Fontaine de mes Fables*, le lundi 7 décembre
- École Julie-Victoire Daubié : *Le Voyage d'Arlo*, le jeudi 3 décembre
- École Jules Verne : *TIBILI*, le mardi 17 novembre
- École Marguerite Léopold : *Pois de senteur*, le vendredi 4 décembre

■ **Mercredi 16 décembre :** un goûter pour les enfants du CCAS est organisé à la Salle Mozart.

■ **Jeudi 17 et vendredi 18 décembre,** le CCAS propose aux Seniors (sur inscription et sous conditions) un spectacle à la Salle Philippe Noiret, à l'issue duquel seront remis les traditionnels colis de Noël.

■ **Du 17 au 19 décembre,** le petit train de Noël, avec les mascottes, circulera dans la Ville, sur le même trajet que la navette municipale.

■ **Inter-centre de Noël, le 24 décembre :** les centres de loisirs organisent une grande journée thématique qui rassemblera tous les enfants des centres. Dès 10h30, une première animation *En avant la musique*, puis un repas surprise sur le thème du Pôle Nord, avant de débiter l'après-midi par des contes animés. De 14h à 16h, une grande course aux jeux est programmée avant de clôturer cette journée par un goûter géant.

## RAPPEL : obligations des riverains en temps de neige

**E**n cas de chute de neige ou de verglas, même si les services de la ville assurent le sablage des voies publiques, il appartient aux riverains de déneiger le trottoir situé devant leur propriété, conformément à **l'arrêté municipal 2003/007 portant obligation aux riverains pour l'enlèvement des neiges et des glaces.**

« En temps de neige et de glace, les propriétaires ou leurs préposés, les locataires, les occupants à quelque titre que ce soit, les affectataires de bâtiments, d'immeubles d'habitation, de boutiques ou de magasins généralement de tous les locaux ou terrains ayant immédiatement accès sur la voie publique, sont tenus de balayer la neige après grattage au besoin, et de casser la glace sur toute la longueur du trottoir bordant la propriété... »



### Conseils d'entretien pour les occupants, qu'ils soient propriétaires ou locataires

- Jeter du sable ou du sel afin d'éviter la formation de zone glissante.
- Racler ou balayer la partie de trottoir devant leur habitation.

Les propriétaires d'immeubles, propriétaires de pavillons, syndicats de copropriétaires et commerçants peuvent voir leur responsabilité civile engagée lorsqu'un piéton se blesse en glissant sur le trottoir gelé devant l'immeuble ou le magasin.

## Sécurité

### Attention aux vols à la fausse qualité

La période des fêtes de fin d'année, tout comme la période estivale, est souvent l'occasion d'assister à une multiplication des tentatives d'escroquerie et des vols à la fausse qualité.

Le vol à la fausse qualité est le terme utilisé pour désigner des vols le plus souvent commis à domicile, par des malfaiteurs se présentant comme des professionnels (agents EDF, ramoneurs, plombiers...), ou des représentants d'administration (faux policier, faux gendarme..).

### Les faits

Des personnes malveillantes, faisant état d'une fausse qualité, s'introduisent au domicile des personnes. Utilisant des subterfuges, leur discours est souvent bien rodé. Pour tromper la vigilance de leur victime, ils s'introduisent dans le domicile de cette dernière pour procéder à des repérages et y commettre des vols.

Ces faits sont commis parfois par des mineurs agissant à deux ou plus.

Souvent, ils détournent l'attention de leur victime pour des motifs futiles, ils parviennent à pénétrer dans le domicile pour dérober de l'argent ou tout autre moyen de paiement, bijoux et même les clés de voiture.

### Comment se protéger ?

- Quelle que soit la profession déclarée ou la raison invoquée par celui qui se présente chez vous, vous ne devez en aucun cas le laisser rentrer si vous avez le moindre doute.

- S'il s'agit d'une entreprise : proposez-lui un autre rendez-vous afin de procéder aux vérifications.
- S'il s'agit d'une administration : demandez le numéro de téléphone officiel de son administration pour confirmer son identité.
- Si vous faites rentrer une personne chez vous, essayez de vous faire assister d'un voisin ou d'un ami. Ne quittez pas l'individu, accompagnez-le dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.

Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.

En cas de doute, n'hésitez pas contacter :

- **Police Municipale : 01 48 02 75 37 / 06 03 21 20 39**
- **Police Nationale 17**

### Radar mobile

La sécurité de tous est une priorité constante de la Ville. Les Pavillonnais interpellent souvent les services de la Ville pour se plaindre du danger dû à la vitesse excessive des véhicules. Face à un tel constat, la Police municipale va encore intensifier les contrôles, grâce au radar mobile dont elle dispose, depuis un peu plus d'un an.



## Infos Seniors

### La Résidence Bragance pour personnes âgées : appartements disponibles

La résidence Bragance, située 14, allée de Bragance, a été créée en 1998 par la municipalité afin de proposer aux personnes âgées une structure d'hébergement. Au total, vingt-neuf logements adaptés et spécialement équipés ont été conçus afin de concilier indépendance, protection et vie sociale. Les résidents peuvent partager leurs repas dans un espace commun, des activités sont proposées et un système de télésurveillance a été mis en place.

#### Conditions d'admission :

Les demandes d'admission pour la location d'appartement (studio ou deux pièces) à la Résidence Bragance sont ouvertes à toute personne retraitée de plus de 60 ans, sous conditions de ressources, ayant une autonomie physique et intellectuelle ainsi qu'une personne de son entourage résidant dans un secteur proche.

Pour tous renseignements complémentaires, en vue de constituer un dossier de demande d'admission, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se tient à votre disposition à la mairie annexe.

Pour vous inscrire : CCAS - Mairie annexe - Tél. : 01 72 59 19 17

### Thé dansant du CCAS

Un dimanche par mois, le CCAS propose un thé dansant organisé par l'orchestre Dany Salmon (entrée payante) à la Salle Mozart de l'Espace des Arts.

#### Rendez-vous 2015/2016 :

- Dimanche 27 décembre 2015
- Dimanche 10 janvier 2016
- Dimanche 21 février 2016
- Dimanche 27 mars 2016
- Dimanche 24 avril 2016
- Dimanche 15 mai 2016
- Dimanche 19 juin 2016

## Cette année, le recensement aura lieu du 21 janvier au 27 février 2016



**L'enquête de recensement, maintenant annuelle, permet d'obtenir des informations plus fiables et plus récentes. Vos élus peuvent alors mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, transports publics, etc...). Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).**

**Dans une commune de 10.000 habitants ou plus**, comme aux Pavillons-sous-Bois, la collecte se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8 % de sa population réparti sur son territoire. En cinq ans, 40 % de la population de la commune est enquêtée. Les résultats du recensement sont alors calculés à partir de cet échantillon. **Ainsi, vous pouvez être recensé cette année mais pas un membre de votre voisinage.**

**Si vous êtes concerné, un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire de la commune, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 21 janvier 2016.**

Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

**En cas d'absence**, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin, à charge pour lui de les transmettre à l'agent recenseur, soit les retourner à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

**Cette année, vous pouvez aussi vous faire recenser en ligne.** Pour répondre sur Internet, l'agent recenseur vous donnera lors de son passage toutes les informations nécessaires (code d'accès, adresse du site...). Vous pourrez alors renseigner le questionnaire en ligne et il sera transmis directement à l'Insee.

**Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'Insee au plus tard le samedi 27 février 2016.**

**Votre réponse est obligatoire.** La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi

une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée. En cas de manquement à cette obligation, il est prévu que « *tout défaut de réponse, après mise en demeure et dans le délai imparti par ladite mise en demeure ou toute réponse sciemment inexacte à des questions ayant trait à la vie personnelle ou familiale, sera puni de l'amende prévue au 1° de l'article 131-13 du code pénal* ». Face à un refus de réponse, le maire peut mettre en demeure, par lettre recommandée avec avis de réception, la personne récalcitrante à remplir les questionnaires et à les retourner avant une date précisément définie.

**Toutes vos réponses sont confidentielles.** Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour savoir si vous êtes recensé cette année ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 01 48 02 75 52 ou 75 45

Vous pouvez consulter les résultats du recensement sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) ou [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr).

## Lancement de deux programmes de constructions

*Plus de 99 logements seront construits d'ici 2017, avenue Aristide-Briand, grâce à la réalisation de deux programmes immobiliers.*



### 286-290, avenue Aristide-Briand

Ce projet prévoit la construction d'un bâtiment de niveau R+4. Une partie de la construction sera dédiée aux 23 logements collectifs sociaux, tandis que l'autre accueillera une pension de famille de 20 logements, une résidence d'accueil de 12 logements ainsi qu'un espace de stationnement.

La gestion de la pension de famille et la résidence d'accueil a été confiée à l'association des Cités du Secours Catholique.

La livraison est prévue en avril 2017.

Les premières pierres des deux projets de constructions du groupe LogiRep ont été posées le lundi 28 septembre 2015, en présence des principaux partenaires et des élus de la Ville.



Daniel Biard, Président du directoire de Polylogis, Philippe Dallier, Sénateur-Maire, et le Docteur Chaltiel, responsable du Pôle du Secteur 14 ont procédé à la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre du futur bâtiment situé 286-290, avenue Aristide-Briand.



### 1-3, avenue Aristide-Briand et 3-5, allée Jeanne

Ce deuxième chantier permettra la construction de 44 logements collectifs locatifs, une cellule d'activité commerciale en rez-de-chaussée, ainsi que des places de stationnement en sous-sol et en extérieur. La livraison est programmée en janvier 2017.

## Le groupe scolaire de l'Alliance reçoit la visite du Président de l'Anti-Defamation League (ADL)

**M**. Jonathan Greenblatt, nouveau directeur de l'Anti-Defamation League (ADL) et Conseiller du Président Barack Obama, s'est rendu à l'école de l'Alliance en novembre pour aller à la rencontre des

élèves et des enseignants. Dès sa prise de fonctions en qualité de Président au sein de l'ADL, il a souhaité prendre contact avec les communautés juives d'Europe.



## Réunions publiques de quartier

Comme chaque année, au printemps et à l'automne, Philippe Dallier, Sénateur-Maire, entouré des élus, rencontre les Pavillonnais dans les différents quartiers de la Ville. Réparties en deux temps, les réunions de quartier permettent tout d'abord de présenter les sujets d'actualité sur le territoire avant que la parole ne soit donnée au public.

Philippe Dallier a choisi de débiter ce temps d'échanges par un rappel du contexte financier : depuis 19 ans, aux Pavillons-sous-Bois, les taux d'imposition communaux n'ont pas augmenté. Toutefois, les baisses importantes des dotations de l'Etat, empêcheront la Ville de poursuivre ses missions, sans avoir recours, dans un avenir proche, à une hausse modérée des taux d'imposition.

Un second sujet a longuement été abordé à chaque réunion : dans le cadre

de la loi qui prévoit la création de la Métropole du Grand Paris, la Ville intégrera dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016, une intercommunalité de 14 communes, appelée EPT, Établissement Public Territorial.

L'Établissement Public Territorial, dénommé T9, regroupera 14 communes, soit 390.000 habitants : Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Gournay-sur-Marne, Le Raincy, Les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois, Vaujours et Villemomble.

Les compétences en matière d'eau, d'assainissement, de gestion des déchets ménagers, du Plan d'Occupation des Sols et de traitement de l'habitat dégradé seront automatiquement transférées à l'EPT dès l'année prochaine.

Philippe Dallier a souligné l'obligation de respecter la loi et d'intégrer ce territoire mais il a aussi insisté sur les risques liés à la complexité en matière d'organisation administrative et sur ses conséquences financières.

Enfin, les principaux travaux en cours sur la Ville ont été présentés : l'extension de l'école Jean Macé, la relocalisation du multi-accueil Georges Pompidou, le centre commercial des Berges de l'Ourcq dont les travaux devraient bientôt débiter et enfin le lancement du Plan Local d'Urbanisme (voir pages 6 et 7).

La seconde partie a été un moment d'échanges où chacun s'est exprimé sur des sujets variés portant sur la voirie, l'environnement, le stationnement et sur la sécurité.

**Les prochaines réunions de quartier se dérouleront au printemps 2016.**

## 50<sup>ème</sup> anniversaire du CESAP

Créé en 1965, par un groupe de professionnels et avec le soutien de l'AP-HP et d'organismes tels que la Sécurité Sociale et la CAF, le CESAP (Comité d'études et de soins aux personnes polyhandicapées) poursuit depuis sa création 3 objectifs :

- Agir en faveur des enfants déficients mentaux et de leurs familles.
- Essayer de connaître et comprendre les causes et les conséquences du handicap mental sévère.
- Former les professionnels appelés à prendre en charge les enfants déficients mentaux afin de mieux répondre à leurs besoins.

Aux Pavillons-sous-Bois, le Cap Vert a ouvert ses portes en 1997 et accueille les enfants, allée de Bragance, au sein d'un externat médico-éducatif géré par le CESAP.

Pour fêter les 50 ans de l'association, 3 établissements se sont associés pour faire vivre un grand événement sportif aux enfants et adolescents polyhandicapés accueillis au sein des structures : La Loupière à Meaux, La Colline à Paris et Le Cap Vert aux Pavillons-sous-Bois.

Pendant 3 jours, du 23 au 25 septembre 2015, les 3 structures ont organisé un relais sportif sur les berges du Canal de l'Ourcq entre Paris et Meaux. Plusieurs équipages se sont relayés au cours des cinq étapes.

La première étape a été marquée par un arrêt aux Pavillons-sous-Bois à l'issue duquel un goûter a été offert à tous, sur la péniche Le Chat qui Pêche, en présence des enfants, des accompagnants, des familles et des élus de la Ville venus les accueillir.



## Le collège Eric Tabarly mobilisé au côté de l'association ELA

**P**our la deuxième année, le collège Eric Tabarly a participé à l'opération «*mets tes baskets et bats la maladie*», au côté de l'association ELA, dont le but est de lutter contre les leucodystrophies.

Tous les élèves des classes de 6<sup>ème</sup> se sont mobilisés autour de plusieurs actions. Dans un premier temps, ils ont collecté des fonds pour l'association avant de se livrer, le lundi 12 octobre, à l'épreuve de la dictée, à partir d'un texte rédigé par l'association ELA.

Enfin, le jeudi 15 octobre, plus de 120 élèves des classes de 6<sup>ème</sup> ont couru pendant 20 minutes autour du stade Léo Lagrange.

Grâce à tous leurs efforts et à leur adhésion au projet, les élèves ont remis un chèque de 3000€ à l'association ELA.



## Les médailles du travail à l'honneur

*En présence de l'association départementale des Médailles du travail, Philippe Dallier, Sénateur-Maire, entouré des élus du Conseil municipal, a remis aux médaillés leurs diplômes lors d'une cérémonie officielle à l'Hôtel de ville, le samedi 3 octobre 2015.*

### Médaillés d'argent, 20 années de travail

Marianne AVAKIAN  
Stéphane BOUTLUX  
Sandrine BRETON  
Martine DA GLORIA  
Sylvie DERBRUT  
Sandrine LAYANI  
Arezki MELE  
Hafida MELE  
Yasmina MESSAOUDI  
Fatiha OTMANI  
Marie PEREZ GUMIEL  
Corinne PETIT  
Chrystèle REGEREAU  
Sylvie ROSE  
Ljiljana TOMIC

### Médaillés de vermeil, 30 années de travail

Guy BLIN  
Jean-Marc KELLER  
Christian LECLUSE  
Sylvie ROSE  
Ulrike SZWARC

### Médaillés d'or, 35 années de travail

Sylvie CANON  
Murielle CHAMPION  
Claire DUBOIS  
Caroline LE GARDIEN  
Christian LECLUSE

Thierry PIONNIER  
Sylvie ROSE  
André SAINTY  
Gilles THILLAY

### Médaillés grand or, 40 années de travail

Michelle COLPIN  
Jean-Charles LALLEMENT  
Laure ROGUE



## Hommage aux victimes des attentats

Le lundi 16 novembre, Philippe Dallier, Sénateur-Maire, l'ensemble du Conseil municipal, les agents de la Ville et des Pavillonnais, ont observé une minute de silence en hommage aux victimes des attentats du vendredi 13 novembre 2015.

Le samedi 20 novembre, un dépôt de gerbe s'est déroulé place Charles-de-Gaulle, en présence des membres du Conseil municipal et des associations culturelles pour rendre hommage aux victimes et manifester leur soutien à la culture.



## Commémorations

### Comité du Souvenir Français : des actions auprès des élèves

Le Comité du Souvenir Français, intervient auprès des écoles afin de perpétuer le devoir de mémoire.

Le 1<sup>er</sup> juin, 49 élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école Monceau, accompagnés de leur Directrice et de leurs institutrices, Mesdames Giraud et Bastien, se sont rendus sur le Chemin des Dames grâce à une subvention de 735€, du Comité du Souvenir Français. Guidés par la Vice-Présidente du Sou-



venir Français, Anne-Marie-Lepage, les élèves ont visité, à Cerny-en-Laonnois, le Mémorial du Chemin des Dames (où ils ont déposé un bouquet orné d'un ruban tricolore avec une carte portant les noms de leurs classes, de leur école, de leur commune et de leur département) puis, enfin, le cimetière militaire Français et Allemand. A l'issue de ce

parcours, ils ont découvert des vestiges des tranchées, des monuments symboliques, des villages détruits, disparus ou reconstruits. Une visite guidée de la Caverne aux dragons avait aussi été organisée, leur permettant ainsi de découvrir la pénombre des souterrains de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale.

### 97<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice

Monsieur le Sénateur-Maire, les élus de la ville et les représentants des associations patriotiques ont rendu hommage à la mémoire des Anciens Combattants et Victimes de la guerre 1914-1918, le mercredi 11 novembre. Le cortège s'est rendu au rond-point du 11-novembre-1918 et du 8-mai-1945

pour un premier dépôt de gerbes puis s'est recueilli devant la plaque commémorative Paul Dumont, située au sein du Square du Souvenir Français. L'assemblée est allée ensuite déposer une gerbe devant le monument aux morts de l'ancien cimetière.



### Anniversaire de la mort du Général de Gaulle

Le 45<sup>ème</sup> anniversaire de la disparition du Général de Gaulle a été commémoré le lundi 9 novembre en présence de Philippe Dallier, Sénateur-Maire, des élus et des représentants d'associations.

### Oissery-Forfry

Une cérémonie s'est déroulée le dimanche 13 septembre 2015, à la mémoire du groupe Charles Hildevert, en présence des élus de toutes les villes concernées et des associations d'anciens combattants. A cette occasion, Philippe Dallier, Sénateur-Maire des Pavillons-sous-Bois, a procédé à un dépôt de gerbe.

Une seconde cérémonie a eu lieu dans la matinée, en Seine-et-Marne. Le Souvenir Français a déposé une gerbe, à Oissery, au nom de la municipalité.



## Conseils municipaux

### Synthèse des principales délibérations des Conseils municipaux

#### Séance du 28 septembre 2015

■ **2015-00100** - Signature de la convention relative à la collecte séparée des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ménagers (DEEE).

Dans le cadre de la mise en place de la collecte sélective des DEEE, à la déchèterie, la Ville a signé une convention avec OCAD3E, qui développe un programme de collecte sélective.

**34 votants – Vote à l'Unanimité**

■ **2015-00104** - Approbation du projet de modification simplifiée du POS concernant le règlement de la zone UB. Suite aux délibérations du 18 mai et 19 juin 2015, la Ville a lancé une procédure de modification simplifiée du Plan d'Occupation des Sols de la Zone UB. Cette délibération expose le bilan de la procédure de mise à disposition du public du 15 juillet au 11 septembre 2015 et les avis des 17 personnes publiques consultées.

La commune de Villemomble, la CCI et la Direction de la Voirie et des Déplacements ont émis des avis favorables au titre des 17 personnes publiques associées. Quelques personnes se sont présentées au Service Urbanisme pour demander des explications orales sur le contenu du dossier, mais aucune observation écrite n'a été inscrite sur le dossier. Le Conseil municipal a donc approuvé la modification du POS concernant le règlement de la zone UB.

**34 votants – Vote à l'Unanimité**

■ **2015-00105** - Subvention de surcharge foncière au profit de la S.A HLM LogiRep pour la construction d'un ensemble immobilier de 82 logements PLUS sur la parcelle communale I5, 65 à 69, allée du Colonel Fabien.

Le terrain communal qui abritait l'ancienne déchèterie fait l'objet d'une promesse de vente au profit de la SA HLM LogiRep. Un permis de construire groupé a été délivré le 22 avril 2015 pour la construction d'un ensemble immobilier

de 82 logements PLUS, dont 72 pour une résidence Seniors, sur le terrain situé 65 à 69 allée du Colonel Fabien et 55 logements en accession sociale, sur le terrain contigu du 71 au 75 allée du Colonel Fabien.

Le Code de la Construction permet aux communes de subventionner de telles opérations et de déduire le montant du prélèvement effectué au titre de la loi SRU, dans les deux années suivantes. Le Conseil municipal s'est donc prononcé pour le versement d'une subvention, dite de surcharge foncière, d'un montant de 300.000 euros, en contrepartie d'un droit de réservation sur le contingent communal de 22 logements dans la résidence Seniors qui sera gérée par AREFO.

**34 votants – Vote à l'Unanimité**

■ **2015-00109** - Approbation du nouveau règlement intérieur du Conservatoire à Rayonnement Communal.

Suite à la recrudescence des actes d'incivilités envers les équipes administrative et pédagogique, une réunion plénière a été organisée afin de revoir le règlement intérieur du Conservatoire. Un nouveau règlement intérieur a donc été élaboré.

**34 votants – Vote à la Majorité,**

**31 Pour – 3 Abstentions**

#### Séance du 12 octobre 2015

■ **2015-00117** - Modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée du POS concernant le règlement de la zone UB.

Un projet de construction d'une extension de l'école Jean Macé est à l'étude. L'examen des effectifs de la rentrée 2015 modifie les prévisions de capacité du projet d'origine. La configuration des terrains et les règles d'implantation et de hauteur doivent donc être modifiées. Une procédure simplifiée de modification est donc proposée.

**32 votants – Vote à l'Unanimité**

■ **2015-00119** - Avis du Conseil Municipal sur le projet de décret fixant le périmètre et le siège d'un Etablissement Public Territorial composant la métropole du Grand Paris. Dans le cadre de la loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale, il est prévu de créer un double niveau de coopération intercommunale sur le périmètre de la métropole du Grand Paris. Le Conseil a dû se prononcer sur le périmètre et sur le siège du futur Etablissement Public Territorial dit T9.

**32 votants – Vote à l'Unanimité**

#### Séance du 2 novembre 2015

■ **2015-00120** - Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) pour les Etablissements Recevant du Public et les Installations Ouvertes au Public - Validation de la demande d'approbation de l'agenda.

**34 votants – Vote à l'Unanimité**

■ **2015-00121** - Budget «Ville» : Affectation du résultat de l'exercice 2014.

**34 votants – Vote à la Majorité,**

**32 Pour – 2 Abstentions**

■ **2015-00122** - Budget «Ville» : Approbation du budget supplémentaire 2015.

**34 votants – Vote à la Majorité,**

**32 Pour – 2 Abstentions**

■ **2015-00131** - Concession d'aménagement pour la mise en oeuvre opérationnelle du Projet de Rénovation Urbaine de la ville des Pavillons-sous-Bois. Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale pour l'année 2014 et du bilan prévisionnel pour l'année 2015 établis par Deltaville. **Prend Acte**

*Tous les comptes rendus des Conseils municipaux sont disponibles sur le site Internet de la Ville, ou à l'Hôtel de ville à la Direction Générale des Services.*

Prochain Conseil Municipal  
Lundi 14 décembre 2015 à 20h  
Salle des mariages  
de l'Hôtel de ville.

## Salon d'Automne à la galerie **Jean-Baptiste Claudot**

L'association *Reflets des Arts de l'Aulnoye* a organisé son Salon d'Automne du 1<sup>er</sup> au 15 novembre, à la galerie Jean-Baptiste Claudot de l'Espace des Arts.

« L'arbre », thème principal, était bien représenté par des techniques très diverses. L'invitée d'honneur, Edith Driffort, travaille différents supports et anime un atelier d'aquarelle depuis plusieurs années. Ses thèmes de prédilection sont les fleurs, les paysages et les natures mortes. Des élèves des écoles des Pavillons-sous-Bois ont aussi participé à cet événement en visitant l'exposition.

**Au cours de ce salon, plusieurs prix ont été décernés :**

- Le 1<sup>er</sup> prix de l'association à **Claudiane Rooryck**,
- le 2<sup>ème</sup> prix à **Jean-Claude Renaux**,
- le 3<sup>ème</sup> prix à **Brigitte Buisnière**.
- Le prix de la municipalité est attribué à **André Dognon**.
- Le prix du CECAS à **Lucie Esteve**.



**Reflets des Arts de l'Aulnoye**  
**Dominique Renault**

Tél. : 06 80 43 84 67 - Courriel : dreno@live.fr

## **Bibliothèque municipale** *Rendez-vous animations*

**Animations gratuites, sur inscription.**

**Samedi 30 janvier**

**Lecture d'albums :** 4/8 ans - 16h

**Samedi 6 février**

**Racomptines :** 0/3 ans – 10h30

Des histoires, des chansons pour les petites oreilles

Dictée : adultes-enfants à partir de 11 ans - 16h

A l'heure des SMS et des twittes, nous vous invitons à retrouver le plaisir subtil de la langue et à venir jouer avec les mots en toute simplicité.

**Samedi 13 février**

**L'heure du conte :**

carte blanche à Thomas Josse - 45 mn - 16h

Pour les enfants de 4 à 8 ans.

En 2015, vous avez pu découvrir Thomas Josse conteur Pavillonnais. En 2016, la bibliothèque vous invite à continuer le voyage au pays des contes en sa compagnie.



**Samedi 5 mars**

**Racomptines :** 0/3 ans - 10h30

Des histoires, des chansons pour les petites oreilles.

**Samedi 12 mars**

**L'heure du conte :** carte blanche à Thomas Josse  
45 mn - 16h

Pour les enfants de 4 à 8 ans.

**Samedi 19 mars 10h30**

**Berceau-Bateau :**

- Coline Promeyrat

Spectacle pour les enfants de 0-3 ans.

« *Ce soir Ti-Lilo met la voile à son berceau pour aller repêcher le soleil qui a plongé dans la mer. Ce soir, la voix de maman chuchote dans le vent, ses mains sont des vagues et son sourire, le croissant de la lune.* »



- Dictée, adultes-enfants à partir de 11 ans - 16h.

### **C'est la période des prix littéraires !**

Vous pourrez trouver entre autres, à la bibliothèque :

- *2084 (la fin du monde)* B. Sansal - Gallimard
- *Boussole* - M. Enard - Actes Sud
- *La septième fonction du langage* - L. Binet - Grasset
- *La terre qui penche* - C. Martinez - Gallimard
- *Le fils* - J. Nesbo - Gallimard
- *Le livre des Baltimor* - J. Dicker - De Fallois
- *Les prépondérants* - H. Kaddour - Gallimard
- *Lontano* - JC. Grangé - Albin Michel
- *Petit Piment* - A.Mabanckou - Seuil

### **Bibliothèque municipale**

8, allée Robillard - Les Pavillons-sous-Bois- Tél. : 01 48 47 95 54

Horaires :

Mardi et vendredi : 14h-18h / Mercredi et samedi : 10h-18h.

Fermé le lundi et jeudi

## CECAS Espace des Arts

### SPECTACLES

#### Le tombeur avec Michel Leeb



Michel Vignon, vendeur de voitures anciennes, habite un charmant appartement parisien, jalousement materné par sa concierge. Séduisant célibataire, beau parleur, flambeur et tombeur, Michel collectionne les aventures. C'est ainsi qu'il se retrouve avec quatre maîtresses sur les bras, ce qui complique un peu son existence... Jusqu'au jour où un inconnu surgit à l'improviste et menace de le tuer s'il ne rompt pas immédiatement avec sa femme... mais laquelle ?

Michel Leeb reprend pour la seconde fois depuis 1986 ce rôle écrit et interprété en 1958 par Robert Lamoureux, pièce connue dans sa première version sous le titre de *La brune que voilà*. Le comédien nous entraîne dans une série de quiproquos explosifs !

Une pièce de Robert Lamoureux : avec Michel Leeb, Coralie Audret, Julia Duchaussoy, Xavier Goulard, Guy Lecluyse, Pascale Louange, Chick Ortega, Laurence Porteil, Camille Solal.  
Mise en scène : Daniel Benoin

**Dimanche 24 janvier 2016 à 17h**

Salle Philippe Noiret - Espace des Arts - (Placement assis numéroté, réservation conseillée).

#### Tarifs

- Cat. 1 : 45 € (tout public) : 40 € (carte fidélité, -18 ans).
- Cat. 2 : 43 € (tout public) : 38 € (carte fidélité, -18 ans).
- Cat. 3 : 35 € (tout public) : 30 € (carte fidélité, -18 ans).

Deux pièces de théâtre à découvrir...

Coup de cœur !

#### Rêves d'amour Guy de Maupassant

Trois amis se jouent des petites comédies aux parfums de sensualité et d'humour de Guy de Maupassant : *Les Tombales*, *L'inconnue*, *La chevelure*, *L'épave*. Ces quatre récits témoignent de la précision avec laquelle Maupassant s'attache à observer les femmes et l'intérêt qu'il porte à leurs diverses personnalités.

Accompagnés d'une mandoline intime et séductrice, les comédiens nous livrent une joute verbale qui nous entraîne dans leur quête d'idéal et d'harmonie, mais aussi dans leurs fantasmes... Adaptée par Robert Lamoureux.



**Après la représentation, un cocktail d'amour vous sera offert et vous pourrez discuter avec les comédiens et le musicien.**

- Adaptation : André Salzet - Mise en scène : Gilbert Epron
- Comédiens : Laurent Caruana, André Salzet
- Mandoliniste : Florentino Calvo ou Cécile Duvot
- Production Théâtre Carpe Diem Argenteuil (direction André Salzet).

Avec le soutien du Théâtre Montansier de Versailles, de la ville d'Argenteuil et de l'agglomération Argenteuil-Bezons.

**Dimanche 31 janvier 2016 à 17h**

Salle Philippe Noiret – Espace des Arts. (Placement assis numéroté - Réservation conseillée)

#### Tarifs

20 € (tout public) - 15 € (carte fidélité) - 10 € (étudiants, -18 ans)

#### Mer de Tino Caspanello

Mise en scène : Pascal Arbeille

Face à la mer, un homme, une femme, tentent de dialoguer... Mais comment dire l'indicible ?

« *J'ai l'impression qu'on n'a pas d'mots pour dire c'qu'on pense* ». Cette pièce offre une peinture empreinte d'humanité et de tendresse de deux êtres qui ne savent pas toujours se dire l'essentiel... Heureusement parfois, souvent, le silence parle pour eux !

Engagé depuis trente ans dans la création artistique, Pascal Arbeille tisse ses recherches au gré des vents et des courants. Nourri par ses voyages et ses rencontres, il œuvre à la croisée de tous les arts s'attachant à mettre l'humain au cœur de l'acte créatif.

Jeanne Claire et Michel Zanotti ont milité en faveur de l'éducation artistique par le théâtre. Ils ont créé en 1981, à Noirmoutier, le Printemps Théâtral, formule qui a essaimé partout en France. Michel a présidé l'Espace des Arts des Pavillons-sous-Bois de 1989 à 1994.

Traduction : Bruno et Franck La Brasca. Avec Jeanne Claire et Michel Zanotti.

Une production *L'instant avant l'aube*.

Pour ce spectacle, l'Espace des Arts se délocalise au Conservatoire Hector Berlioz des Pavillons-sous-Bois (77,79 allée Danielle-Casanova)

**Dimanche 7 février 2016 à 17h** (Placement libre - Réservation conseillée)

**Tarifs :** - 20 € (tout public) - 15 € (carte fidélité) - 10 € (étudiants, -18 ans)  
- Places en prévente à l'Espace des Arts et le jour même au Conservatoire.



## Celtic Legends Irish Dance et music live



Né au cœur du Connemara en 2002, Celtic Legends est un condensé de la culture traditionnelle irlandaise.

Les jeunes artistes de Galway, Dublin, Belfast conjuguent durant deux heures, le tempo impétueux des claquettes, la grâce du ballet, le

rythme frénétique de la musique et la mélancolie bucolique des ballades irlandaises.

La virtuosité « papillonesque » des douze danseurs et danseuses, contrastée par la puissance du Tap dance, illustrent en une coordination parfaite, les airs celtes interprétés avec talent par cinq musiciens.

Cette nouvelle version de Celtic Legends a déjà parcouru le monde et fera un détour par l'Espace des Arts pour vous présenter un spectacle inoubliable.

**Vendredi 5 février 2016 à 20h30**

Salle Philippe Noiret – Espace des Arts

(Placement assis numéroté - Réservation conseillée)

**Tarifs** - Cat. 1 : 35 € (tout public) / 30 € (carte fidélité, -18 ans)  
 - Cat. 2 : 33 € (tout public) / 28 € (carte fidélité, -18 ans)  
 - Cat. 3 : 28 € (tout public) / 23€ (carte fidélité, -18 ans)

## Ahmed Sylla Avec un grand A

Peut-on rire avec son cœur ?

C'est l'ambitieuse question à laquelle Ahmed tente de répondre dans son nouveau spectacle !

A la manière d'un grand explorateur, et du haut de ses 24 ans, Ahmed sillonne son monde pour nous en livrer des fruits tantôt sucrés, tantôt acides.

Un récit d'Aventures « Avec un grand A » dont les rencontres et les situations pour le moins originales vous feront « réfléchir de rire ».

Dans un spectacle rythmé de folies où se mêlent autodérision, improvisation, poésie et finesse, ce caméléon scénique au corps Atypique ne manquera pas de vous Attendrir... « Avec un grand A ».

*Textes : Ahmed Sylla, Edouard Pluvieux et Sacha Judaszko*

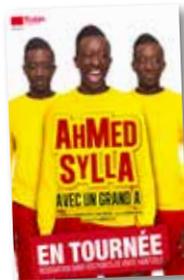
*Mise en scène : Caroline Duffau. Collaboration artistique : Moussa Sylla*

**Samedi 13 février 2016 à 20h30**

Salle Philippe Noiret – Espace des Arts

(Placement assis numéroté - Réservation conseillée)

**Tarifs** : 25 € (tout public) - 20 € (carte fidélité, -18 ans)



## EXPOSITIONS

### Marc Taupin-Clozel

Cet artiste nous invite à deviner le drame, grand ou petit, rencontré au hasard de nos histoires ou de l'Histoire : la solitude, le déracinement, l'égarement, l'oubli, tous ces événements



qui s'invitent parfois dans nos vies, en filigrane ou rudement. Les valeurs et couleurs se mettent au service de compositions recherchées et font de ses toiles des ensembles particulièrement vigoureux, dans lequel la technique des superpositions de couleurs et de glacis apporte un mouvement et une profondeur inattendus.

**Du 19 décembre 2015 au 3 janvier 2016**

**Vernissage le 18 décembre 2015 à partir de 19h**

### Bishop Parigo

Peintures, feutres, stylos, bombes et illustrations sont les outils fous, graphiques et pop de cet artiste à la créativité solaire et bien ancré dans son époque ! Son oiseau, emblème, symbole de son travail plastique nous étonne et marque une identité esthétique.

**Du 9 au 24 janvier 2016**

**Vernissage le 8 janvier 2016 à partir de 19h**

### Stéphane Texereau

L'artiste peintre à travers son travail expressionniste, où portraits et corps se conjuguent, nous interpelle et nous pousse à une réflexion introspective.



**Du 30 janvier au 14 février 2016**

**Vernissage le 29 janvier 2016 à partir de 19h**

## OPÉRA RETRANSMIS DE L'OPÉRA DE ROME

### LA CENERENTOLA - GIOACHINO ROSSINI

Dernier opéra-comique de Rossini, son adaptation lyrique du conte de Cendrillon prend des allures de comédie pleine de gaieté. La mise en scène est réalisée par Emma Dante, provocatrice, originale et talentueuse, une figure de premier plan du théâtre contemporain italien.

Chef d'orchestre : Julia Jones.

Metteur en scène : Emma Dante

L'orchestre et la chorale du théâtre-opéra de Rome

**Le vendredi 22 janvier 2016 à 20h**

## CINÉMA

### CARTE DE CINÉMA À 41 €

Pour 10 places de cinéma valables pendant 1 an (+1 € pour l'achat de la 1<sup>ère</sup> carte).

**Tarifs cinéma** - Tout public : 6,80 € - Carte adhérent/fidélité : 5 €  
 - Senior, mercredi : 5 € - Enfants (-12 ans) : 4,10 €

**Infos pratiques** : Tél. : 01 41 55 12 80

Courriel : [espacedesarts@wanadoo.fr](mailto:espacedesarts@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.espace-des-arts.fr](http://www.espace-des-arts.fr)

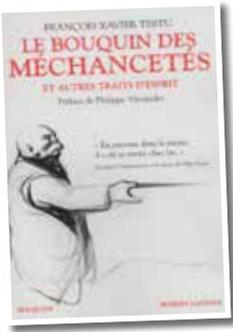
La billetterie est ouverte du lundi au dimanche de 14h à 19h30 et le mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 19h30

## Le cercle de

*Voici la saison des prix littéraires, moment d'effervescence et de festivités dans le vaste monde  
En attendant de connaître les noms des lauréats,*

### LE BOUQUIN DES MÉCHANCETÉS ET AUTRES TRAITS D'ESPRIT

**François-Xavier Testu - Préface de Philippe Alexandre éditions Robert Laffont**



On ne lira pas d'un trait les 1150 pages de ce livre, mais quelques minutes de lecture quotidienne pourront égayer toute une journée.

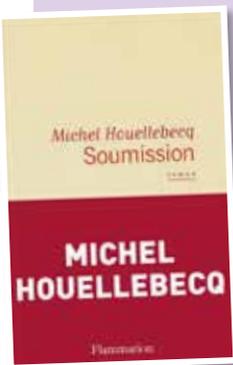
Les auteurs de ces méchancetés sont présentés par ordre alphabétique. Une courte notice biographique de chacun précède les mots acides et drôles, replacés dans leur contexte historique, littéraire ou politique, et ces explications sont sans doute la partie la plus intéressante de l'ouvrage. Nombreux sont les hommes politiques qui se sont illustrés par leur méchanceté. Citons Henri IV, Cicéron, Clémenceau, de Gaulle, Napoléon,

Clémenceau, Mitterrand. On retrouve aussi nombre d'écrivains : Proust, Anatole France, Musset, Rivarol... et l'on revit les joutes raffinées des Encyclopédistes et des femmes savantes.

La préface de 12 pages, rédigée par Philippe Alexandre, traite des méchancetés qu'il connut ou commit sous la 5<sup>e</sup> République. Il explique comment, pour être efficaces, ces boutades sont figolées et procurent une grande satisfaction ! Pourtant on finit par se demander si ces « vacheries » n'attristent pas plus qu'elles ne font rire...

Claude Rochas

### SOUSSION - Michel Houellebecq - Editions Flammarion



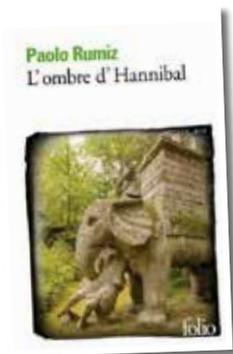
On ne présente plus Michel Houellebecq, romancier, poète, essayiste, traduit dans de nombreuses langues. *Soumission*, le dernier opus Houellebecquien, a figuré au premier rang des ventes dès sa parution en librairie, le 7 janvier 2015. Le roman a immédiatement suscité des réactions opposées et soulevé de vives controverses médiatiques. Certains ont parlé de « meilleur livre de l'année », d'autres ont qualifié le roman « d'ouvrage provocateur », de fable politique mettant en scène, non sans quelque perfidie, la société française. Dans ce roman d'anticipation, l'auteur imagine la France en 2022, alors que s'achève le second mandat du Président de la République et que se prépare habilement une nouvelle élection. Le système politique semble fissuré, on est au bord de la guerre civile.

Une implosion, sans véritable révolution, se produit. Le candidat sorti victorieux de l'élection présidentielle présente le projet d'une nouvelle constitution et très rapidement s'opère un étonnant changement social. Le personnage principal de cette fiction, universitaire réputé, spécialiste de Huysmans souvent cité, évolue essentiellement dans le Paris du Quartier Latin, dominé par le monument majestueux de la Sorbonne. Mais de nouveaux statuts métamorphosent l'université et ses rouages.

Le regard de Houellebecq sur le face-à-face des civilisations est ambigu. S'agit-il d'un brûlot ? Quel message le lecteur doit-il entendre ?

Geneviève Neubig

### L'OMBRE D'HANNIBAL - Paolo Rumiz - Editions Folio



Etrange qu'un Italien s'intéresse à l'homme qui défia la superpuissance de l'époque, Rome, jusque sur son territoire ! Etrange aussi que ce même homme, dont Rome a voulu effacer toute trace, soit devenu un mythe, bien plus connu que son vainqueur Scipion ! Pour le comprendre, il faut suivre l'auteur sur les pas d'Hannibal, de son armée et de ses fameux éléphants. Ils se dissimulent, semblent avoir été engloutis par le temps et surtout le monde moderne, alors il faut s'en remettre aux signes. « C'est un voyage de l'âme » écrit l'auteur. Des signes, l'auteur en trouvera tout au long de son périple, débuté en Tunisie, pour aller du Sud de l'Espagne vers les Pyrénées et la France et ensuite vers les Alpes et l'Italie. Ils seront poétiques, prophétiques ou amusants, comme ces freins de camions qui de-

viennent des barrissements d'éléphants. En fait, personne ne connaît le chemin d'Hannibal à travers les Alpes, ni le lieu exact de bien des batailles célèbres et l'auteur ignorera souvent les historiens et leurs hypothèses contradictoires pour se fier à son instinct. Il suit un itinéraire complexe, à la poursuite d'une ombre qui tantôt le nargue, tantôt se laisse apprivoiser.

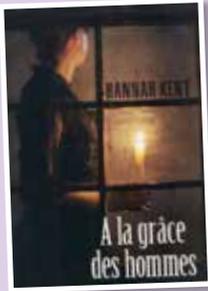
Qu'est-ce qui peut fasciner encore aujourd'hui chez Hannibal ? Sa fabuleuse et tragique épopée à travers les montagnes, sa résistance à une force bien supérieure, le fait qu'il incarne avec éclat les origines méditerranéennes de l'Europe ? A chaque lecteur de le découvrir par lui-même, et puis il restera, à la fin, la part de mystère de l'indestructible Carthaginois.

Brigitte Slonski

## es lecteurs

du livre, celui des écrivains, des maisons d'éditions, des libraires, des lecteurs, des bibliothèques. nous proposons des livres qui ont retenu notre attention.

### A LA GRÂCE DES HOMMES - *Hannah Kent - Presses de la Cité*



Dans ce premier roman, la jeune Australienne Hannah Kent s'empare d'un fait historique véridique de l'Islande du nord : la condamnation à mort d'une femme accusée, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, d'avoir assassiné son amant.

Agnès est une servante à la campagne qui a connu très tôt la misère. Sans véritable procès, elle est jugée et avant son exécution au Danemark, dont dépend alors l'Islande, elle est placée en résidence surveillée dans une ferme exploitée par l'agent de sécurité du canton, Jon Jonsson, sa femme et leurs deux filles. Après les nombreux mauvais traitements en prison, elle est très mal accueillie. Seul le révérend Toti, qui la prépare à sa fin prochaine,

montre un peu de commisération. Margret, la mère de famille, comme les autres fermiers de cette région rude et pauvre, accepte mal cette « tueuse sans remords ». Mais au fil des jours, Agnès, qui semblait froide et résignée, va dévoiler sa vraie personnalité de femme courageuse et indépendante. Elle raconte les épreuves qui l'ont conduite à ces événements tragiques et dit sa vérité. Margret et sa fille aînée, plus proches d'Agnès, essaient d'adoucir sa vie. Mais la place que tient la femme dans cette société islandaise ne permet pas à Agnès de se faire entendre.

Hannah Kent nous livre avec brio un portrait psychologique riche d'une femme indépendante. Ce roman, très bien documenté, nous plonge dans une atmosphère particulière, faite de paysages inhospitaliers et de vie rude qui nous semble bien lointaine.

Dominique Pambrun

### NE JOUE PAS FORT, JOUE LOIN - *Aldo Romano - Editions Equateurs*



Aldo Tomano est un célèbre musicien de jazz, qui adolescent a émigré en France en 1947 lorsque ses parents ont fui le fascisme italien. Grâce à lui, nous passons en revue la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle et la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle artistique.

Ce livre a deux dimensions : l'une historique concernant le jazz en Europe et l'autre relative au développement personnel, dans lequel domine l'angoisse. Avec des noms comme Keith Jarrett, Carla Bley, Sydney Bechet et bien d'autres célébrités comme Nougaro ou Michel Portal, c'est le monde de la nuit parisienne qui

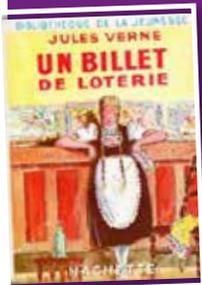
nous est offert. Et celui de la drogue, cette drogue qui sévit dans le milieu de la nuit... et parfois des résurrections et des histoires d'amour... Et voilà notre musicien qui veut rester pur.

On naît angoissé et on essaie par une philosophie adaptée de s'en sortir. Le périple est tortueux. Résultat : peur de la mort, peur de la vie, volonté de survie à tout prix. Victime du racisme « rituel » des années 40, Aldo Romano a une vue privilégiée sur le problème sociétal des musiciens noirs. Ces mémoires sont un témoignage édifiant pour tous les âges.

Gérard Bazabas

## LITTÉRATURE DE JEUNESSE

### UN BILLET DE LOTERIE - *Jules Verne - Bibliothèque verte. Enfants de 11 ans et plus*



Jules Verne est un des auteurs les plus lus au monde et le cinéma a tiré de ses œuvres de remarquables superproductions, avec des effets spéciaux pour maintenir le caractère extraordinaire de ces récits « d'anticipation », comme on les désignait à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Parmi l'immense production de l'écrivain, de nombreux romans sont plus discrets mais narrent toujours des aventures étranges, dans des décors pleins de mystères et de charme. Un billet de loterie se range dans cette catégorie.

Le roman a pour cadre la Norvège où Christiana n'a pas encore retrouvé le nom d'Oslo. Le comté du Téliemark y prête son décor sauvage, envoûtant, qui attire de nombreux randon-

neurs ; de petites auberges accueillent ces hardis promeneurs, comme celle de Dame Hansen, aidée de sa fille Hulda. Son fils Joël est guide. Hulda est fiancée à Ole, marin pêcheur embarqué sur le Viken en pêche à Terre-Neuve. Joël épousera Siegfried, la soeur de Ole. Le bonheur de ces gens simples n'annonce rien d'extraordinaire... Mais ajoutez Hog, sympathique député, Sangoist, détestable spéculateur, le naufrage du Viken, le dernier message de Ole écrit sur un billet de loterie jeté dans une bouteille à la mer : vous aurez alors tous les éléments qui font de ce roman une « aventure extraordinaire », comme Verne définissait ses œuvres. C'est aussi un joli roman d'amour et d'amitié, très attachant.

Mireille Guilbert

## Conservatoire

### Autour de François Rabbath

**Dimanche 10 janvier 2016 à 17h - Auditorium Hector Berlioz**

L'orchestre Sinfonietta s'enrichit pour cette nouvelle année, du célèbre contrebassiste François Rabbath accompagné de Francis Mimoun, Philippe Dubreuil et de Pierre Mahier pour un concert classique teinté de jazz et de musique du monde.

Toutes ces pièces seront jouées par l'orchestre Sinfonietta sous la direction de Frédéric Loisel.

François Rabbath, contrebasse - Francis Mimoun, piano

Philippe Dubreuil, basse - Pierre Mahier, percussions

Compositions : François et Sylvain Rabbath

Orchestration et arrangements Sylvain Rabbath et Francis Mimoun

Tarifs : 10 € (Tout public) et 5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

Il était une fois... *Autour de François Rabbath*

Rencontre autour des œuvres et des artistes - 16h



### Antoine Elie

**Vendredi 29 janvier 2016 à 20h30**

**Auditorium Hector Berlioz**

« On n'est sûrement jamais rencontrés...  
Je m'appelle Antoine et j'écris des chansons.  
J'y chante les questions qui m'agressent et le monde vu depuis chez moi et ma guitare tient compagnie à mes mots et à ma voix... »

*J'espère qu'on se ressemblera, qu'on saura ne faire qu'un ce soir, le temps de vous chanter ce que j'ai appris du bonheur et le mal que j'ai à le vivre.»*

Antoine Elie est un auteur-compositeur parisien de bientôt 23 ans. Il ne propose pas seulement des reprises empreintes d'une patte particulière, mais également des compositions dans un esprit Folk et épuré.

Grand rêveur désabusé, il nous emporte.

### 100 000 WATTS aux Pavillons-sous-Bois

**8<sup>e</sup> rencontre des Musiques Amplifiées**

Cette année encore, le festival 100 000 Watts, premier festival de l'année, propose trois concerts de musiques amplifiées très éclectiques.

Antoine Elie, grand rêveur désabusé, seul sur scène, vous emportera grâce à sa voix douce et aux quelques accords de sa guitare dans son univers. Ensuite, les Melody Makers forment un trio mêlant le violoncelle, instrument typiquement classique, aux musiques « branchées ». Pour finir, Christophe Godin, guitariste émérite, présentera une master class le **dimanche 31 janvier 2016** qui sera suivie de son concert.

Comme tous les ans, les élèves des ateliers de musiques amplifiées feront les premières parties des trois concerts.

Alors : A vos amplis !

**Conservatoire Hector Berlioz**

77-79 Allée Danielle-Casanova - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 41 55 17 60 - Fax : 01 48 48 77 96 - Courriel : [conservatoire\\_psb@yahoo.fr](mailto:conservatoire_psb@yahoo.fr)

## Hector Berlioz

### Melody Makers

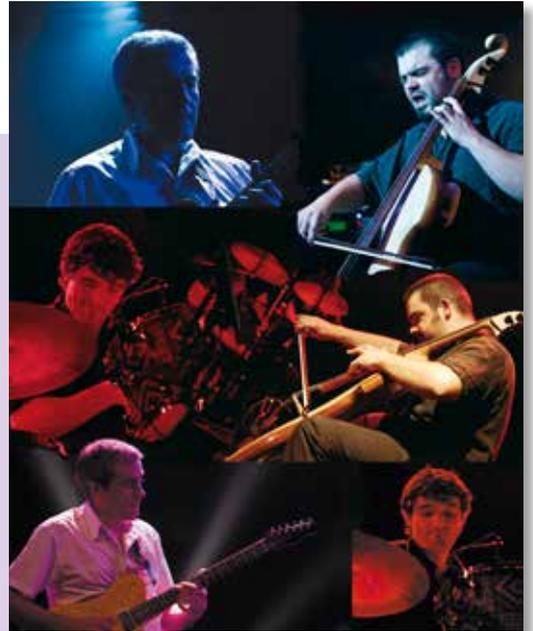
Samedi 30 janvier 2016 à 20h30

Auditorium Hector Berlioz

Avec Melody Makers, le guitariste Pierre-Jean Gaucher se remémore son adolescence passée à écouter des groupes pop-rock anglais.

Le trio, guitare violoncelle (Clément Petit) batterie (Cédric Affre), reprendra des standards comme *Scatterbrain* de Radiohead, *Walking on the Moon*, de Police et *I Want to Vanish* d'Elvis Costello, mais aussi des reprises plus surprenantes du *Kashmir* de Led Zeppelin et d'un doublé Deep Purple avec *Smoke On the Water* et *Who Do You Think You Are...*

En revisitant avec bonheur des titres mythiques de la pop anglaise, ce trio crée une nouvelle passerelle entre le jazz, le rock et la pop, prouvant que le cloisonnement des genres n'a plus lieu d'être. Avec leur nouveau CD, il revendique cette influence majeure pour écrire leur propre répertoire.



### Christophe Godin

Dimanche 31 janvier 2016 à 17h - Auditorium Hector Berlioz



Pédagogue très demandé dans le monde entier, Christophe Godin collabore avec de nombreux magazines (*Guitare Extreme*, *Guitar Part*, dans lequel il intervient mensuellement encore aujourd'hui, *UK Guitarist*, *Guitar Techniques*). Parallèlement, il partage la scène dans le monde entier avec de prestigieux guitaristes et amis tels que Ron Bumblefoot Thal (*Guns & Roses*), Mattias IA Eklundh (*Freak Kitchen*), Kiko Loureiro (*Angra*), Guthrie Govan (*The Aristocrats*), Patrick Rondat, etc. Christophe est élu 5<sup>ème</sup> meilleur guitariste international par le magazine *Guitar Part*.

Le conservatoire Hector Berlioz organise une master class  
**dimanche 31 janvier de 13h30 à 16h30.**

Tarif unique : 5 €

### Aar + Talent / Seine

Dimanche 14 février 2016 à 17h - Auditorium Hector Berlioz

Deux artistes, Ludivine Lapeyrade, pianiste, et Sylvain Gasqui, violoncelliste, proposent un voyage au fil de l'eau, le long du Rhin.

Cette représentation vous emmène à la découverte ou la redécouverte du répertoire musical en partant de la Suisse pour se terminer en Allemagne.

Au programme :

*Sonate en Fa Majeur opus 5 n°1*, Ludwig van Beethoven

*Sonate en Fa Majeur opus 6*, Richard Strauss

*Sonate en ré mineur*, Arthur Honegger

Tarifs : 10 € (Tout public) et 5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

Il était une fois... Aar + Talent

Seine

Rencontre autour des œuvres et des artistes - 16h



## Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture : des loisirs pour tous !

En après-midi et toute la journée du mercredi, que vous passiez pour une pause-café, pour retrouver des amis, discuter de sujets de société ou pour attendre votre enfant lors de son activité, l'APJC vous accueille dans un cadre chaleureux et met à votre disposition deux espaces (l'un approprié aux tout-petits accompagnés de leur parent, l'autre tout public).

### UN REVEILLON PAS COMME LES AUTRES – Repas festif

Tout public

Samedi 19 décembre 2015 à 19h

Bar'Ouf, APJC

Vous souhaitez participer à un repas convivial et festif en fin d'année ? Le réveillon pas comme les autres est un événement où se croisent tout types de publics, que vous soyez seul(e), entre amis ou en famille. Ce repas sera ponctué par divers jeux, de la danse et plein d'autres surprises... Et pour en profiter dès à présent, que diriez-vous de prendre part à son organisation ?

Tarif adultes (13 ans et +) :

10 € / enfants 5 à 12 ans : 5 €

Pour les moins de 5 ans :

1 € par année d'âge (3 ans : 3 €, ..)

### L'ESPACE JEUNES

Adolescents 11-17 ans

Du 21 au 31 décembre 2015

(vacances de Noël) – APJC

Du 22 février au 4 mars 2016 (vacances d'hiver) – APJC

Les animations se déroulent soit à l'APJC, soit en extérieur avec un programme riche et varié d'activités (activités ludiques et sorties sportives et culturelles) ou tout simplement pour se retrouver entre copains. L'Espace Jeunes est aussi ouvert toute l'année, hors vacances scolaires, le samedi de 14h à 18h pour les 11-14 ans et les mardis, jeudis, vendredis et samedis de 18h à 19h pour les 15-17 ans.

Pour ne rien rater : inscriptions auprès de Roman ou Smahane.

### CLUB ESCAPADES ET DECOUVERTES

Le club Escapades et Découvertes organise toute l'année avec ses adhérents des sorties et des voyages en France et à l'étranger. Il vous propose prochainement les visites suivantes :

La Conciergerie et la Sainte Chapelle,

le jeudi 7 janvier 2016.

Paris médiéval (II), le jeudi 3 mars 2016.



### CUISINE DU MONDE

Tout public

Samedis 9 janvier et 6 février 2016

à 12 h – APJC, Le Bar'Ouf

Venez découvrir des spécialités culinaires du monde entier en participant aux rencontres Cuisine du Monde.

Vous participerez à la préparation d'une recette et ensuite à un repas convivial où chacun apportera un plat, pour partager et échanger...

### APJC

Tél. : 01 48 02 07 79

23 allée Etienne-Dolet

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Site Web : [www.apjc.org](http://www.apjc.org)

Courriel : [infos@apjc.org](mailto:infos@apjc.org)

### SCENE OUVERTE

Tout public

Entrée libre

Samedi 30 janvier

2016 de 17h à 19h

Bar'Ouf, APJC



Ce rendez-vous propose une scène ouverte aux Pavillons-sous-Bois, pour découvrir de jeunes talents en dégustant une assiette de tapas !

Pour les artistes, l'APJC assure la régie technique et chacun dispose de 5 à 10 minutes pour partager son art (musique, chant, danse, théâtre, sketches, etc.). Venez partager votre talent sur la scène de l'APJC ! Renseignements auprès de Clément.

### EN ATTENDANT LA SAINT VALENTIN

Soirée dansante

Public : adultes

Samedi 13 février 2016

à 20h30

Espace des Arts, salle

Mozart



Vous aimez danser ? Alors, ne manquez pas la sixième édition de cette soirée dansante qui fait salle comble ! L'orchestre vous proposera une programmation éclectique allant des années 60 au son du Disco et des classiques de la danse à deux, ainsi que des séquences souvenirs. La soirée sera rythmée par des démonstrations de danse.

Tarif tout public : 18 € / adhérent(e) : 15 €  
Le tarif comprend une pâtisserie et une coupe de champagne (placement à la table, réservation conseillée)

### NOUVEAU : OUVERTURE D'UN LAEP

Tous les mercredis de 9h30 à 11h45 (hors vacances scolaires)

Un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) ouvre à partir du 9 décembre 2015 à l'APJC.

Le LAEP est un lieu pour partager un moment convivial et de jeux avec vos enfants, rencontrer d'autres parents, échanger, faire une pause et trouver une écoute auprès des accueillants.

Modalités d'inscription : gratuit, anonyme et sans rendez-vous.

Public :

- Familles Pavillonnaise et les villes limitrophes,
- Enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte référent (père, mère, grands-parents, oncle, tante...) sauf assistante maternelle, nounou, grand frère et grande sœur.
- Futures mamans.

## Les danseuses de Flamenco d'Ecija aux Pavillons-sous-Bois !

Le Comité de Jumelage Ecija a accueilli, du 1 au 5 octobre 2015, une trentaine de danseuses et chanteurs de flamenco originaires d'Ecija, ville jumelée avec Les Pavillons-sous-Bois. Ce week-end a été une entière réussite grâce à une collaboration active avec l'Espace des Arts.

Le matin du vendredi 2 octobre, les jeunes Andalouses ont présenté une partie de leur spectacle à 400 élèves des classes maternelles, grande section, qui avaient appris une chanson espagnole, reprise en chœur avec les danseuses. L'après-midi, 5 classes des collèges pavillonnais ont, à leur tour, été enthousiasmées par le flamenco. En amont, une approche de l'Espagne et du flamenco avait été faite en classe et s'est poursuivie bien après le spectacle.

Le samedi 3 octobre, la musique flamenca a résonné sur le marché de la Basoche où les jeunes filles ont

dansé, avec entrain. Nos amis andalous, dans la bonne humeur, ont offert aux Pavillonnais le jambon et les autres produits qu'ils avaient apportés. L'après-midi, un atelier découverte de la danse flamenca a permis à quelques personnes enthousiastes d'approcher de plus près cet art andalou.

En soirée, la salle Philippe Noiret de l'Espace des Arts a été un magnifique écrin pour présenter un superbe spectacle offert par les jeunes artistes qui ont été, à l'issue du spectacle, chaleureusement applaudies, debout, par un public conquis.

Le dimanche 4 octobre, les jeunes filles ont été récompensées par une journée découverte de Paris. La visite de la capitale, inconnue de la plupart, laissera un souvenir inoubliable, aux passants, ravis d'assister au spectacle de leurs danses, au pied de la Tour Eiffel.

Un grand merci à l'Association de Jumelage espagnole, présidée par Loli, grâce à laquelle il a été possible de rencontrer l'Ecole Flamenca des Sœurs Soria, Beatriz Rivero Pardal, danseuse, Maria Portillo Gordito, chanteuse et José Manuel Martos Cabrales, guitariste, tous, artistes reconnus à Ecija et qui ont donné le meilleur de leur âme.

Un grand merci à tous ceux qui ont collaboré à la réussite de ce week-end !



Crédit photo : Vincent Coutard



Crédit photo : Vincent Coutard

**Texte écrit par les élèves de 3<sup>e</sup> 1 et 3<sup>e</sup> 3 du collège Anatole France**  
**Professeure Stéphanie JARRAD**

*Le vendredi 2 octobre 2015, 3 classes de 3<sup>ème</sup> ont assisté à un spectacle de flamenco à l'Espace des Arts.*

*Ce spectacle était présenté par un groupe de 22 jeunes danseuses espagnoles originaires d'Ecija, la ville andalouse jumelée depuis presque 20 ans avec Les Pavillons-sous-Bois.*

*Les élèves ont été impressionnés par leur prestation, leur maîtrise des chorégraphies et l'utilisation de différents accessoires (éventails, châles).*

*A la fin du spectacle, les élèves ont pu échanger avec les danseuses, pour qui c'était le premier voyage à l'étranger et leur poser des questions sur leur passion.*

*Quelques témoignages d'élèves :*

*« On se serait cru en Espagne »*

*« J'avais envie de danser avec elles »*

*« des années d'entraînement »*

*« un spectacle splendide et rythmé ».*



Crédit photo : Vincent Coutard



Crédit photo : Vincent Coutard

## Edith Piaf

Il y a cent ans naissait Edith Piaf, de son vrai nom Edith Giovanna Gassion, le 19 décembre 1915, à Paris.

Chanteuse vedette de music-hall à l'interprétation et à la voix saisissantes, elle a inspiré de nombreux compositeurs, a été le mentor de jeunes artistes. Elle connut une renommée internationale, malgré une fin de carrière rendue difficile par de graves problèmes de santé et une mort survenue à seulement 47 ans.

La légende la fait naître à Paris, au 72 rue de Belleville (plaque apposée à cette adresse). Elle serait née au 4, rue de la Chine (Hôpital Tenon). Née dans la misère, c'est une enfant de la balle dont les ascendants appartenaient au monde du spectacle depuis deux générations.

Sa mère la confie à sa grand-mère maternelle qui ne se serait pas occupée d'elle, laissant la petite fille dans la saleté, avant que son père en permission la confie à sa grand-mère paternelle, patronne d'une maison close à Bernay. Edith est choyée par les prostituées de la maison. Elle est atteinte d'une kératite des deux yeux en raison d'un manque de soins et d'hygiène. Frappée de cécité, sa grand-mère décide d'aller prier à Lisieux, sur la tombe de Thérèse. Après huit jours, Edith est guérie. Elle conservera une dévotion particulière à la « petite Thérèse ». Elle devient croyante et va régulièrement dans les églises. En 1922, son père la reprend avec lui pour vivre la vie d'artiste. C'est en chantant des airs populaires dans la rue avec son père qu'Edith révèle son talent et sa voix d'exception.



En 1930, elle quitte son père et chante en duo dans la rue avec Simone Bertheaut, qui deviendra son amie. En 1932, elle rencontre son premier grand amour, Louis Dupont. Le 11 février 1933, âgée de 17 ans, elle a une fille qui meurt deux ans plus tard.

En 1935, elle est découverte par Louis Leplée, gérant du cabaret Le Gerny's, sur les Champs-Élysées, qui devient son mentor en l'engageant ; il lui choisit comme nom d'artiste « la môme Piaf ».

Elle enregistre son premier disque, *Les Mômes de la cloche* et connaît un succès immédiat. Son talent est remarqué. Elle passe à Bobino, à l'Européen, à l'Alhambra et l'ABC.

Pendant l'Occupation allemande, Edith, continue de donner des concerts. Elle se rend à Berlin en 1943, à l'occasion d'un voyage censé promouvoir la chanson française. Elle ne cède pas face à l'occupant nazi : elle interprète des chansons à double sens, évoquant la Résistance et protégeant les artistes juifs menacés.

En 1944, elle se produit au Moulin Rouge. A la Libération, elle est blanchie par un comité d'épuration. Puis, elle donne quelques récitals au cabaret Le Club des Cinq. C'est là, que Marcel Cerdan l'entend pour la première fois.

En 1945, Piaf écrit l'un de ses premiers titres, *La Vie en rose* sa chanson la plus célèbre.

C'est en 1946 que la chanteuse rencontre Yves Montand puis *Les Compagnons de la chanson*, avec lesquels elle interprétera le célèbre morceau *Les Trois Cloches*. Elle part donner des concerts en Europe du Nord pendant l'année 1947. C'est en 1948 qu'elle vit le grand amour avec le boxeur français Marcel Cerdan. Elle compose *l'Hymne à l'amour*.

Le 28 octobre 1949, Cerdan meurt dans un accident d'avion sur le vol Paris-New-York aux Açores. Anéantie par la souffrance morale, la culpabilité et par une polyarthrite aigue, Edith Piaf prend, pour calmer sa douleur, de fortes doses de morphine.



En 1951, Charles Aznavour devient son homme à tout faire. Il lui écrit certaines chansons comme *Plus bleu que tes yeux* ou encore *Jezebel*. En 1952, elle épouse le chanteur français Jacques Pills.

En 1953, devenue accro à la morphine après un accident de voiture en 1951, elle entame sa première cure de désintoxication. Elle devient une immense vedette de music-hall sur le territoire Européen et aux Etats-Unis, où elle fait un triomphe.

En 1959, Edith Piaf s'effondre sur scène durant une tournée à New-York. Elle subit de nombreuses opérations chirurgicales.

En 1961, à la demande de Bruno Coquatrix, Edith Piaf donne à l'Olympia de Paris une série de concerts.

Le 9 octobre 1962, âgée de 46 ans, épuisée et malade, elle épouse Théo Sarapo, un jeune chanteur âgé de 26 ans.

Edith Piaf meurt le 10 octobre 1963 à 13h10 à Plascassier (un quartier de Grasse) à l'âge de 47 ans d'une hémorragie interne, usée par les excès, l'alcool, la morphine, la polyarthrite rhumatoïde et les souffrances de toute une vie. Sa mort est annoncée officiellement le 11 octobre 1963 à Paris avec un faux certificat de décès. L'inhumation a lieu au Père-Lachaise.

CPCP / Tél. : 01 48 48 27 56

## Accompagnement scolaire et activités



Si vous êtes intéressés par l'ASP, n'hésitez pas à les rejoindre. Contactez le Président, **Guy Lefrançois au 06 13 06 40 85**

**P**endant l'été, les enfants ont participé à de nombreuses activités de loisirs, mais ils ont aussi œuvré pour que leur environnement soit plus accueillant, en réalisant des petits travaux de lessivage et de peinture.

Grâce au prix remporté lors du concours d'écriture organisé par la CAF, les gagnants ont eu la chance de visiter le zoo de Vincennes et le musée d'histoire naturelle.

Dès la fin du mois d'août, l'association a emménagé dans les nouveaux locaux, situés au dessus du gymnase Jean Macé.

La rentrée s'est bien déroulée, grâce à l'arrivée de nouveaux bénévoles rencontrés lors du Forum des associations.

Malgré ce renfort, l'ASP est toujours à la recherche de personnes disponibles, quelques heures par semaine, pour accompagner les jeunes dans l'apprentissage scolaire.

## Lions Club : soirée au profit de l'AIPEI

**L**e Lions Club des Pavillons-sous-Bois organise une soirée dansante, le samedi 23 janvier 2016, à la salle Mozart de l'Espace des Arts, animée par l'orchestre André Philippe et Jamp.

Cet événement est réalisé au profit de l'association AIPEI (Association Intercommunale des Parents d'Enfants Inadaptés) qui accueille au sein de 7 établissements 262 personnes handicapées mentales, enfants, adolescents, adultes et personnes vieillissantes.

Les établissements sont créés et gérés par les bénévoles de l'association. Ils sont situés sur les communes des Pavillons-sous-Bois, du Raincy et de Villemomble. La dernière structure, une MAS (Maison d'Accueil Spécialisée), accueillant 20 adultes autistes (15 internes et 5 externes), a été ouverte en janvier 2012, aux Pavillons-sous-Bois.

Le Lions Club des Pavillons-sous-Bois apporte depuis plusieurs années son concours à l'AIPEI en organisant chaque année un bal et un Loto.

Pour plus d'informations sur le Club : site Internet « lions club pavillons sous bois. »

**Soirée dansante  
Samedi 23 janvier 2016 à 20h30  
Salle Mozart de l'Espace des Arts  
Entrée : 15 €**

**LE LIONS CLUB**  
**LES PAVILLONS-SOUS-BOIS**  
**SAMEDI 23 JANVIER 2016 A 20H30**  
**ORGANISE UNE SOIRÉE DANSANTE**  
ANIMÉE PAR L'ORCHESTRE ANDRÉ PHILIPPE ET JAMP  
au profit de **L'A.I.P.E.I.**  
ASSOCIATION INTERCOMMUNALE de PARENTS d'ENFANTS INADAPTÉS  
SALLE MOZART  
ESPACE DES ARTS  
HÔTEL DE VILLE  
LES PAVILLONS SOUS BOIS  
ENTRÉE : 15 €  
SOIRÉE SOUS LE PATRONNAGE DE PHILIPPE DALLIER, SÉNATEUR MAIRE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS.  
RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS AUPRÈS DU LIONS CLUB :  
TEL : 01 43 02 00 00  
OU DE L'A.I.P.E.I. : 01 43 81 10 00  
VENTE DE SANDWICHES, PÂTISSERIES, BOISSONS DIVERSES, CIGARETTES, ETC.

## SEP Judo : Milan Novakovic décroche la 3<sup>ème</sup> place de la Coupe de France Cadets

C'est un jeune judoka Pavillonnais qui a fait briller les couleurs de son club et de sa Ville, lors de la Coupe de France Cadets, le 24 octobre 2015, à Ceyrat.

Pour Milan Novakovic, l'aventure débute le 3 octobre, lors de la sélection départementale, où il termine 1<sup>er</sup> de sa catégorie, après avoir gagné trois combats.

Qualifié pour la Coupe de France, il rejoint Ceyrat, le 24 octobre, au côté de 33 combattants, dans la catégorie des + de 90kg.

Milan doit réaliser 5 combats, montrer son talent et sa technique pour avoir une chance d'atteindre le podium. Le niveau est élevé et ses adversaires sont difficiles à battre. A l'issue de la compétition, Milan a su montrer son savoir-faire et sa volonté et remporte ainsi la 3<sup>ème</sup> place sur le podium. Toutes nos félicitations !



## Cross des écoles

Lundi 12 et vendredi 16 octobre 2015, 526 élèves des classes de CM1 et CM2 ont participé au Cross annuel organisé sur le stade Léo Lagrange. 1.500 mètres ont été parcourus, à des rythmes différents, selon les niveaux, et ont permis de décerner 4 trophées.

### CM1 - FILLES (114 participantes) temps (chrono)

1 <sup>ère</sup>	<b>AIT OUBEL Shaïma</b> (Monceau - CM1B)	6'50
2 <sup>ème</sup>	<b>MANSFARROLL Anastasia</b> (J.V.Daubié - CM1/CM2)	7'57
3 <sup>ème</sup>	<b>AKPANE Nadrey</b> (J.V.Daubié - CM1B)	7'59



### CM1 - GARCONS (136 participants)

1 <sup>er</sup>	<b>MOUSSAOUI Azedine</b> (J.V.Daubié - CM1B)	6'48
2 <sup>ème</sup>	<b>LOUNICI Massine</b> (J.V.Daubié - CM1A)	6'55
3 <sup>ème</sup>	<b>ACHOURI Ilian</b> (Brossolette - CM1B)	7'07



### CM2 - FILLES (139 participantes)

1 <sup>ère</sup>	<b>MARCHAND Noémie</b> (Monceau - CM2D)	7'11
2 <sup>ème</sup>	<b>BOUZIANE Nermine</b> (Monceau - CM2D)	7'17
3 <sup>ème</sup>	<b>SBAlHI Mélina</b> (J.Verne - CM2)	7'18



## Les poussines et benjamines du **Sep Basket** au pays des professionnelles



**L**es jeunes Poussines et Benjamines de la section Basket Ball ont vécu un beau dimanche de septembre, fait d'excitation, de stress et de joie.

Grâce à leur beau parcours, pendant la saison 2014/2015, qui leur a permis d'accéder à la Finale, dans le Challenge R.Lozach (coupe de Seine-Saint-Denis), les équipes étaient invitées par la FFBB à participer à l'Open LFB lors du dernier week-end de septembre.

Elles ont eu le privilège d'accompagner l'équipe de Ville-neuve d'Ascq sur le terrain de la mythique salle Pierre de Coubertin.

Pendant les mi-temps, les jeunes pousses du SEP Basket ont fait honneur à leur sport et à leur club, lors des petits matches joués contre le club de Nanterre.

Parents, entraîneurs et dirigeants ont été très fiers d'entendre retentir le nom du Stade de l'Est Pavillonnais dans cette belle enceinte !

Nos jeunes joueuses sont reparties le sourire aux lèvres, la tête remplie de beaux souvenirs.

## SEP Tennis : réservez votre stage !

### Stages adultes

Que vous soyez adhérents ou non, débutant, confirmé ou compétiteur, le SEP Tennis vous propose une semaine de stage avec un enseignant professionnel diplômé d'Etat pendant toute la durée des vacances scolaires pour seulement 60 € !

Pour plus de renseignements, contactez le **06 17 76 82 82** ou par courriel : [contactseptennis@gmail.com](mailto:contactseptennis@gmail.com)

### Stages jeunes

Le club organise, comme lors de toutes les vacances scolaires, des stages pour les enfants.

De plus en plus de jeunes participent aux stages organisés par Grégory. Si vos enfants, inscrits ou non, souhaitent vivre une semaine de sport, d'activités ludiques et de bonne humeur, plusieurs formules possibles :

- 1h30 par jour, 70 € la semaine de 5 jours (50 € pour le club ados)
- A la demi-journée, de 9h à 12h, la semaine 105 €
- Toute la journée, de 9h à 17h (repas et sorties compris), 140 € la semaine

**Renseignements : 01 48 48 83 31**



### 4 tournois remportés par des jeunes Pavillonnais

Au cours du 1<sup>er</sup> tournoi Open Jeunes Sport-System, organisé par le SEP Tennis lors des vacances de la Toussaint, Emma David (classée 15) a remporté la finale contre Maadurie Balasubramaniam (classée 15/1) dans la catégorie 14/16 ans filles.

Renald Mazilu (classé 15/5) remporte la catégorie 12 ans.

Ce tournoi Jeunes a remporté un vif succès avec 166 participants. Le système Play&Replay (film HD des matchs), en exclusivité sur le département, a enthousiasmé tous les joueurs et parents.

Sportssystem, magasin partenaire, a permis au club, lors de la remise des prix, d'organiser une très belle tombola (raquettes, thermobags, cordages...).

Derniers résultats : Maadurie remporte également le tournoi jeunes de l'ES Stains et Emma remporte le tournoi jeunes de Chelles. Le SEP Tennis enregistre un nombre croissant d'adhérents, une grande convivialité et des résultats en constante progression !



## Les valeurs de la République

C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que nous rédigeons la tribune en cette période d'horreur.

C'est tout d'abord devant les 129 victimes que nous nous inclinons et présentons, à leurs familles et amis, si durement touchés, nos plus sincères condoléances. A ceux qui sont blessés, nous souhaitons un prompt rétablissement et espérons que le bilan ne s'alourdisse pas. Nous rendons également un hommage à toutes les forces d'intervention et de secours pour leur courage et détermination.

Il nous faut, pour un temps, cesser de polémiquer et réfléchir à nos valeurs, ciment de notre société et socle commun à tous les français.

Le terme de République vient de « *RES PUBLICA* » qui signifie la chose publique, c'est l'espace public régi par des lois, précisant que l'intérêt public prime l'intérêt particulier.

Dans l'article premier de la constitution de 1958 est inscrit : « la République est indivisible, laïque, démocratique et sociale » : Indivisible, c'est l'intégrité et l'unité du territoire ; Laïque, c'est le respect de toutes les religions ; Démocratique, c'est la souveraineté appartenant au peuple qui est déléguée à ses représentants ; Sociale, c'est la protection des humbles.

Pour compléter ces valeurs nous avons sur les édifices publics ces termes « Liberté, Egalité, Fraternité » : Liberté d'opinion, d'expression, de culte, d'entreprendre, de se syndicaliser ; Egalité, devant la loi, le suffrage universel, des chances et des sexes ; Fraternité, c'est l'entraide, la famille, la solidarité.

Le principe de précaution, si souvent utilisé dans le quotidien (sécurité routière, sanitaire, amiante, OGM, etc.), devrait être aussi appliqué pour notre sécurité afin que les décisions de jus-

tice soient effectives, que l'immigration soit maîtrisée, que les contrôles soient améliorés ; en état de guerre cela devient prioritaire, même devant les libertés publiques !

Il faut le reconnaître et nous en féliciter, le Président de la République, a réalisé une révolution culturelle de son logiciel socialiste pour devenir pragmatique. Les promesses sont intéressantes et vont dans la bonne direction. Notre seul regret est qu'il ait fallu attendre tant de morts pour que des mesures de bons sens, demandées depuis longtemps (que le drame de janvier n'avait pas pu faire émerger), fassent enfin l'unanimité chez nos concitoyens.

Mais nous resterons vigilants, pour que des actions concrètes suivent ; dans le cas contraire, nous serons là pour dénoncer l'inacceptable.

Vive la République, vive la France.

**La Majorité municipale.**

## Hommage aux victimes des attentats du 13 novembre.

Nous avons dû rédiger cette tribune le 14 novembre au lendemain de l'annonce des terribles attentats qui ont frappé notre capitale.

Nous adressons nos condoléances aux familles des victimes et à leurs proches et nos vœux de rétablissement aux nombreux blessés. Nous remercions les services de sécurité et de secours pour leur dévouement. La colère et le dégoût : voilà ce que nous inspirent les assassins terroristes qui, lâchement, ont semé la mort au hasard. En état de choc et tristes, nous n'avons pourtant pas peur : nous affirmons haut et fort toutes nos valeurs républicaines de fraternité et de liberté.

Travaux de l'hôtel de ville : on aurait vraiment pu mieux faire ! De nombreux Pavillonnais nous ont fait part de leur désapprobation à la suite de l'installation de grilles sous le porche de l'hôtel de ville. Cette surface est à présent totalement inutili-

sée et le soir, il faudrait contourner le bâtiment depuis l'allée Etienne Dolet pour accéder à l'Espace des Arts.

Devait-on tout barricader pour résoudre le problème de l'incivilité nocturne ? On nous vante l'efficacité du système de vidéo-surveillance. Ne suffisait-il pas d'installer une caméra supplémentaire ? Il est vrai que les pannes successives du système et le manque de moyens humains, démontrent les limites de cet équipement.

Pendant bien d'autres solutions existaient : extension des locaux administratifs pour améliorer l'accueil du public, création d'un espace réservé aux associations ou aux élus, d'une salle de travail multimédia pouvant accueillir des lycéens ou des étudiants, lieu culturel...

Par le passé, des études ont été réalisées pour étudier ces possibilités.

On nous rétorque qu'il n'y a pas d'argent pour financer de tels projets.

Mais au fait, ces grilles sont sans doute onéreuses ! Cette réalisation n'a nullement été débattue ni en commission ni en conseil municipal. Combien aurait coûté un aménagement minimal pour avoir des locaux dont on aurait facilement trouvé un bon usage ?

Cet exemple illustre à nouveau de mauvais choix politiques pour notre ville. C'est aussi le révélateur de la politique de la droite qui n'investit pas suffisamment pour entretenir correctement le patrimoine communal. Ainsi nous n'acceptons pas les économies faites sur la voirie et le report de la réfection de certaines voies communales. Des travaux importants s'imposent également dans toutes nos écoles et au conservatoire.

**S.Calisir, B.Deny, J-F CHLEQ, conseillers municipaux socialistes.**

## Unité thérapeutique d'accueil familial adulte

Le centre thérapeutique de l'Hôpital Robert Ballanger recherche des familles d'accueil domiciliées dans un rayon de 50km.

Les familles intéressées auront pour mission d'accueillir à leur domicile 24h/24, un patient psychiatrique stabilisé.

Conditions exigées :

- Assurer la participation à la vie de famille : activités de loisirs, repas ...
- Mettre à disposition une chambre individuelle, avec accès aux sanitaires.
- Accompagnement du patient au quotidien.
- Grande disponibilité.
- Voiture personnelle souhaitée.

Le suivi des patients sera assuré par des équipes soignantes.

**Contacts : Tél. : 01 49 36 74 67**

## Monoxyde de carbone : un gaz extrêmement dangereux !

Avec le retour du froid, l'utilisation des systèmes de chauffage et/ou de production d'eau chaude sanitaire défectueux, des cheminées et des cuisinières vétustes, des braseros, des groupes électrogènes etc... dans les habitations peut causer une asphyxie due au monoxyde de carbone contenu dans les gaz de combustion.

**Le monoxyde de carbone ou CO est un gaz dangereux. Il est incolore, inodore, sans saveur, indétectable par les sens** et se mélange parfaitement à l'air ambiant.

Il n'y a pas de signe clair d'intoxication au monoxyde de carbone. Celle-ci peut se manifester par des maux de tête, vertiges, nausées, troubles de la vue et de l'ouïe, vomissements, malaises divers, convulsions, évanouissements, coma, voire la mort.

En présence d'une personne intoxiquée par le CO, il ne faut pas respirer dans les pièces polluées et ouvrir immédiatement les portes et les fenêtres, arrêter tout appareil suspect et faire évacuer les personnes présentes. Ensuite, appeler immédiatement **un service d'urgence :**

**pompiers 18 ou SAMU 15**

## Association Réseau Bronchiolite

Comme chaque année, le Réseau Bronchiolite médico-kinésithérapique Ile-de-France fonctionnera pendant l'épidémie hivernale de bronchiolite. Ce réseau de santé a pour vocation d'améliorer la continuité et la coordination des soins prodigués aux

nourrissons atteints de bronchiolite. Il s'agit de proposer, sans se substituer à ce qui existe déjà, une alternative ambulatoire de prise en charge médicale et kinésithérapique de proximité et de qualité aux familles d'Ile-de-France.

Le centre restera opérationnel jusqu'au 21 février 2016.

**Des standardistes spécialisées communiqueront les coordonnées :**

- **des kinésithérapeutes** disponibles à leurs cabinets, les samedis, dimanches et les jours fériés de 9h à 18h. Pour cela, il faudra composer le **0820 820 603**. Ce numéro fonctionne dès le vendredi et veille de jours fériés de 12h à 20h et les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h.

- **des médecins** disponibles 7j/7. Pour cela, il faudra composer le **0820 800 880**. Ce numéro fonctionne de 9h à 23 h.



## Etat-civil

La publication des actes d'état-civil est désormais soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-Etat-Civil de la Ville.

### Mariages

#### AOÛT 2015

- Gaetan FUNKE et Ria NKETCHA NGAMGA
- Illshaade BUDUREEA et Shamrina KASSEE
- David VALQUIN et Italia HURGON

#### SEPTEMBRE 2015

- Boka N'GUESSAN et Marie-Thérèse DIANGO
- Mohamed BEN BOUAZZA et Constanta PREDA
- Naïm DJEFFAL et Fadhila NECHAKH
- Redouane CHOUJÂA et Hafida BEZRHOUDI
- Henri LEANG et Qian LIU

#### OCTOBRE 2015

- Sofien BARKAOUI BIDAHA et Océane JEAN-MARIE
- Stéphane BOUCARD et Nelly UNAU
- Attila DERECKSI et Ioana-Otilia CAPRARU

### Naissances

#### AVRIL 2015

- Isaac ASSANA né le 30 avril 2015

#### AOÛT 2015

- Marion ROULLAND POSTIC née le 5 août 2015
- Rafael DAS DORES ROQUE né le 12 août 2015

- Stanislav BEJENARU né le 18 août 2015
- Léonie TOURNARDRE née le 21 août 2015
- Augustina CEBAN née le 21 août 2015
- Cassy PETRIS née le 31 août 2015

#### SEPTEMBRE 2015

- Ilyan TIR né le 6 septembre 2015
- Ruben JUSTON né le 13 septembre 2015
- Tasnime OURREAD née le 23 septembre 2015

## Permanences Santé

### SANTÉ – SÉCURITÉ - URGENCES

PERMANENCES DES NUITS, WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS

**Police**   **Pompiers**   **SAMU**  
☎ 17   ☎ 18   ☎ 15

Décembre 2015			
<b>Dimanche 13</b>	Pharmacie Djedioune	2, allée Notre-Dame-des-Anges - Montfermeil	01 43 30 33 05
<b>Dimanche 20</b>	Pharmacie Durand-Labrunie	1, avenue de Chanzy - Les Pavillons-sous-Bois	01 48 48 10 64
<b>Vendredi 25 décembre</b>	Pharmacie du Centre	12, allée de la Fosse Maussoin - Clichy-sous-Bois	01 43 81 01 31
<b>Dimanche 27</b>	Pharmacie Franck	7, allée de la Maison Rouge - Gagny	01 43 02 21 85
Janvier 2016			
<b>Vendredi 1<sup>er</sup></b>	Pharmacie Fronteau	112, avenue Paul-Vaillant-Couturier - Neuilly-sur-Marne	01 43 09 63 78
<b>Dimanche 3</b>	Pharmacie Principale	17, boulevard Marx-Dormoy - Livry-Gargan	01 43 02 80 18
<b>Dimanche 10</b>	Pharmacie Haik	4, place Tavarnelle Val Di Pesa - Gagny	01 43 32 04 56
<b>Dimanche 17</b>	Pharmacie Hakoun	56, avenue Marcel-Semhat - Livry-Gargan	01 43 02 42 55
<b>Dimanche 24</b>	Pharmacie Caboche	126, avenue Vauban - Livry-Gargan	01 43 30 03 37
<b>Dimanche 31</b>	Pharmacie Jean Lagoutte	21, rue Henri-Barbusse - Montfermeil	01 43 30 42 11

### ■ URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24h sur 24

- Hôpital Verdier-Bondy - Tél. : 01 48 02 66 66
- Clinique Vauban, consultations sans rendez-vous de 9 h à 21 h, 7j/7 - 135 avenue Vauban - Livry-Gargan  
Tél. : 01 45 09 73 00

### ■ URGENCES MÉDICALES DE NUIT :

- En l'absence de médecin, contacter le commissariat de Police de Bondy. Tél. 01 48 50 30 00

### ■ PERMANENCE DES CHIRURGIENS-DENTISTES APRÈS 19H :

- Tél. : 01 48 36 28 87

### ■ AMBULANCES

- Ambulances Cassiopée : 59, bld Pasteur Les Pavillons-sous-Bois  
Tél. : 01 48 48 15 15

## SÉCURITÉ

### ■ COMMISSARIAT DE POLICE DE BONDY :

- Tél. : 01 48 50 30 00 ou le 17

### ■ POLICE MUNICIPALE :

- Maison des services publics allée de Berlin  
Tél. : 01 48 02 75 37  
Portable : 06 03 21 20 39

### ■ PERMANENCE MUNICIPALE :

- Tél. : 01 48 48 20 94

### ■ GENDARMERIE :

- Tél. : 01 48 96 30 30

# Entreprise de Fontainerie, d'Adduction, d'Assainissement et de Plomberie

## EFAAP intervient dans :

- le raccordement au tout-à-l'égout
- la mise en conformité du réseau d'assainissement
- l'installation de pompe de relevage - arrosage automatique
- le remplacement de colonnes montantes
- la pose de compteur divisionnaire
- la réfection des sols (pavés, enrobés, chape béton)
- la plomberie courante (cuivre, acier, PEHD soudé etc ...)
- le remplacement de conduite d'eau potable en fonte, PEHD pour voie privée ou copropriété
- la pose d'appareils hydrauliques (bouche d'incendie, de lavage et d'arrosage)
- le remplacement de vos tuyaux d'eau potable enterrés en plomb (par extraction, travaux sans tranchée, informations sur demande)



**M. Dauvergne Cédric**

Déplacement, informations et devis gratuit

Tél : 06 25 29 09 67

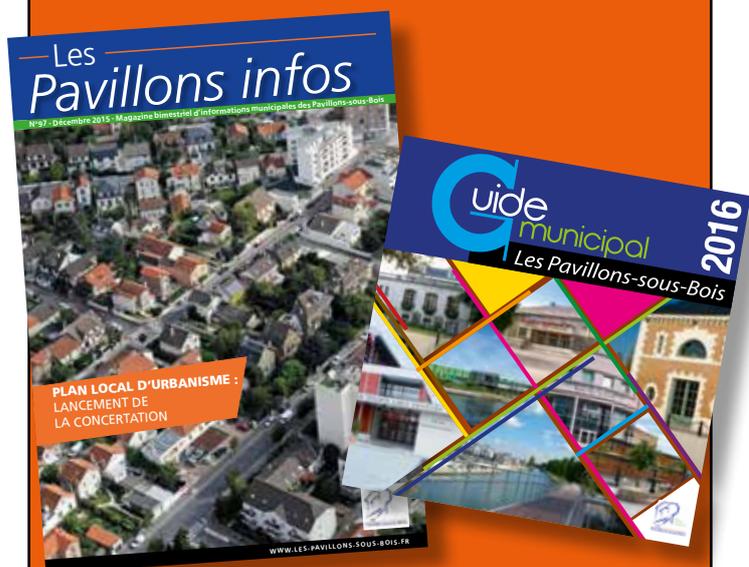
Mail : [contact.efaap@gmail.com](mailto:contact.efaap@gmail.com)

site : [efaap.free.fr](http://efaap.free.fr)

22 allée de la Pompe, 93320 Les Pavillons-sous-Bois

**POUR VOS PUBLICITÉS DANS LES  
PUBLICATIONS MUNICIPALES  
CONTACTEZ LE SERVICE RÉGIE  
PUBLICITAIRE DE LA VILLE :**

**01 48 02 75 60**



**SOCIETE PRS  
LIVRY GARGAN  
Tél. 01 43 32 45 54**

Nos équipes sont spécialisées pour les travaux de rénovation en milieu occupé ou vide et parties communes.

**Peinture,  
Revêtements Muraux,  
Revêtements Sols,  
Plomberie,  
Electricité,  
Menuiserie,  
Maçonnerie,  
Nettoyage.**

Nous réalisons des études et créons des adaptations de logements et salles de bains pour **Personne à Mobilité Réduite**.

Nos équipes sont formées afin de répondre à vos demandes.

**N'hésitez pas à nous contacter**

# MONOPRIX

## PAVILLONS-SOUS-BOIS

### FAITES VOS COURSES

### UN PEU BEAUCOUP

# À LA FOLIE !

Monoprix SA - SA au capital de 61 751 696€ - 14-16, rue Marc Bloch - 92110 Clichy - 552 018 020 P.C.S. Nanterre.

**MONOPRIX LES PAVILLONS-SOUS-BOIS** - PLACE OISSERY FORFRY  
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 20H ET LE DIMANCHE DE 9H À 13H  
PARKING GRATUIT\*

ON FAIT QUOI POUR VOUS AUJOURD'HUI? **MONOPRIX**.fr

\*Voir conditions en magasin.

DU 10 OCTOBRE 2015 AU 06 MARS 2016

CIRQUE D'HIVER DE PARIS BOUGLIONE

# "Rite"

## CIRQUE D'HIVER

NOUVEAU SPECTACLE BOUGLIONE

01 47 00 28 81

WWW.CIRQUEDHIVER.COM

POINTS DE VENTE HABITUELS ET GUICHETS DU CIRQUE 7/7

gulli

COM

ANOUS PARIS

MAIRIE DE PARIS

BilletRéduc

AVEC RTL9

Le Parisien

RMC INFO TALK SPORT